



HAL
open science

Gestion d'un projet de formation ouverte à distance : mise en place d'un dispositif en réponse à l'échec en première année de Licence de droit

Michaël Philippe

► **To cite this version:**

Michaël Philippe. Gestion d'un projet de formation ouverte à distance : mise en place d'un dispositif en réponse à l'échec en première année de Licence de droit. Sciences de l'Homme et Société. 2012. dumas-00743365

HAL Id: dumas-00743365

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00743365v1>

Submitted on 18 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



FACULTÉ DE
D R O I T
UNIVERSITÉ JEAN MOULIN
LYON 3

Gestion d'un projet de formation ouverte à distance

Mise en place d'un dispositif en réponse à
l'échec en première année de Licence de droit

Nom : PHILIPPE
Prénom : Michael

UFR Langage, Lettres et Arts du spectacle, Information et Communication

Mémoire de master 2 Professionnel – 20 crédits – Mention Sciences du langage

Spécialité : Industries de la langue – Parcours : EIAL

Sous la direction de Virginie Zampa

Tuteur entreprise : Gérald Delabre

Année universitaire 2011 – 2012



FACULTÉ DE
D R O I T
UNIVERSITÉ JEAN MOULIN
LYON 3

Gestion d'un projet de formation à distance

**Mise en place d'un dispositif en réponse à
l'échec en première année de Licence de droit**

Nom : PHILIPPE
Prénom : Michael

UFR Langage, Lettres et Arts du spectacle, Information et Communication

Mémoire de master 2 Professionnel - 20 crédits – Mention Sciences du langage

Spécialité : Industries de la langue – Parcours : EIAL

Sous la direction de Virginie Zampa

Tuteur entreprise : Gérald Delabre

Année universitaire 2011 – 2012

Remerciements

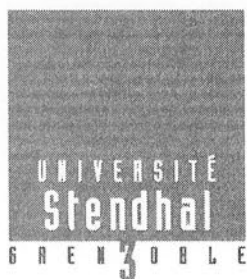
Je tiens à remercier toute l'équipe du CDNT, pour son accueil chaleureux, sa disponibilité et pour toute l'aide qui m'a été apportée au cours de ces cinq mois de stage. J'ai pu apprendre beaucoup à leurs côtés.

Un grand merci à Virginie Zampa, pour avoir accepté d'encadrer mon travail, pour sa confiance et pour ses nombreuses relectures. Merci pour ses précieux conseils, tant sur le plan des études que sur la suite de mon parcours.

Un merci tout particulier à celle qui partage ma vie, pour son soutien, sa patience et toute l'aide qu'elle m'a apporté. Merci pour sa présence et ses encouragements, qui m'ont permis de me dépasser à de nombreuses reprises.

Je remercie également ma famille, sans qui je n'aurais pas pu arriver là je suis et qui a cru en moi durant toute cette aventure.

Une pensée également pour tous mes camarades de promotion, aux côtés desquels j'ai passé deux belles années de Master.



DECLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : PHILIPPE.....

PRENOM : MICHAEL.....

DATE : 27/09/12.....

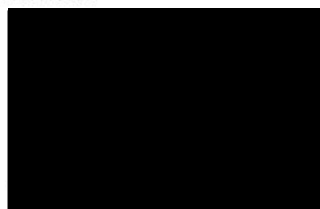


Table des matières

Remerciements	3
Table des matières	5
Introduction	7
PARTIE 1 - PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL	8
1.1. L'UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3	9
1.2. LA FACULTE DE DROIT	10
1.3. LA PLACE DES TICE A L'UNIVERSITE LYON 3	10
1.3.1. Le Service Universitaire d'Enseignement en Ligne (SUEL)	10
1.3.2. Le Centre Droit et Nouvelles Technologies (CDNT)	11
PARTIE 2 - NAISSANCE ET VIE D'UNE FORMATION A DISTANCE EN MILIEU UNIVERSITAIRE	14
2.1. MISE EN PLACE D'UN PROJET DE FORMATION A DISTANCE EN CONTEXTE UNIVERSITAIRE	15
2.1.1. Démarches administratives	15
2.1.2. Financement d'un projet de FOAD	16
2.1.3. Enjeux de communication : vers un marketing de formation	17
2.2. THEORIES SUR LA GESTION DE PROJET	18
2.2.1. Qu'est-ce qu'un projet ?	18
2.2.2. Analyse des méthodes de gestion de projet	19
2.2.2.1. Modèle linéaire / en cascade	19
2.2.2.2. Modèle en V	20
2.2.2.3. La méthode Agile	21
2.2.3. Planification du projet	22
2.2.4. Le suivi de projet	24
2.2.5. Clôture du projet et gestion des connaissances (ou knowledge management)	25
2.3. GESTION DU DROIT D'AUTEUR DANS LE CADRE DES TICE	25
2.3.1. Qu'est-ce que le droit d'auteur ?	26
2.3.2. Droits d'auteur et exception pédagogique	27
PARTIE 3 - TRAVAUX REALISES AU COURS DU STAGE	29
3.1. FORMATION PREPARATOIRE A L'ENTREE EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE DE DROIT	30
3.1.1. Présentation du projet	30
3.1.1.1. Le public cible	30
3.1.1.2. Résumé de la formation	30
3.1.1.3. Identification des besoins	31
3.1.2. Aspects pédagogiques	32
3.1.2.1. Ressources utilisées	32
3.1.2.2. Objectifs didactiques	32
3.1.2.3. Scénarisation et médiatisation des ressources	32
3.1.2.4. Evaluation et typologie des activités	35
3.1.3. Aspects techniques	36
3.1.3.1. Support du dispositif	36
3.1.3.2. Ergonomie et charte graphique du dispositif	36
3.1.3.2.1. Navigation au sein de la plateforme	36
3.1.3.2.2. Navigation au sein d'un cours	37
3.1.3.2.3. Identité graphique	38
3.1.3.4. Développement des modules de formation	41
3.1.4. Organisation du projet	43
3.1.4.1. Lancement du dispositif	43
3.1.4.2. Difficultés rencontrées	44
3.1.4.3. Déroulement du projet	45
3.1.4.4. Livrables	46
3.1.5. Propositions d'évolution du projet	46
3.2. PROJET « SERIOUS GAME A 1 € »	47

3.2.1. Présentation du projet	47
3.2.2. Identification des besoins	48
3.2.3. Solution proposée	48
PARTIE 4 - RETOUR SUR EXPERIENCE.....	50
4.1. USAGE DES TECHNIQUES DE GESTION DE PROJET DANS LE CADRE DE NOTRE MISSION	51
4.2. REFLEXIONS SUR LE METIER DE CHEF DE PROJET	52
4.3. QUELQUES MOTS SUR LE TRAVAIL D'UN CONSULTANT E-LEARNING	53
Conclusion.....	55
Bibliographie	56
Table des annexes.....	57
Table des illustrations.....	87
Sigles et abréviations utilisés.....	88

Introduction

Dans le cadre de notre deuxième année de Master Industries de la langue à l'université Stendhal Grenoble 3, nous avons effectué un stage de cinq mois, du 05 mars au 03 août 2012, au sein du Centre Droit et Nouvelles Technologies (CDNT) de la Faculté de droit de l'université Jean Moulin Lyon 3.

L'idée d'effectuer ce stage dans le milieu de l'enseignement est venue d'une volonté de participer au développement des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) au sein des universités. Nous sommes donc entré en contact avec M. Croze, directeur du service TICE de la Faculté de droit, qui a alors transmis notre demande à M. Delabre. Celui-ci nous a ensuite proposé une mission comportant la gestion d'un projet de formation destinée à préparer aux études de droit, que nous avons immédiatement accepté.

Pour les besoins de ce mémoire, nous avons donc décidé de développer la problématique suivante : En quoi les techniques de gestion de projet peut-elles s'appliquer à la mise en place d'une formation à distance ? Quels rôles peut ainsi avoir un spécialiste du e-learning dans un tel projet ?

Nous commencerons ainsi dans une première partie par présenter l'environnement dans lequel a été effectué le stage, avant de poursuivre, dans un seconde point, par la mise en évidence de concepts clés. Une troisième partie présentera le travail que nous avons effectué. Enfin, nous reviendrons sur cette expérience afin d'en dégager les leçons apprises.

Partie 1

-

Présentation de l'établissement d'accueil

Afin d'apporter une meilleure compréhension de ce mémoire, il convient de commencer par présenter le contexte dans lequel s'est déroulé le stage.

Nous commencerons ainsi, dans cette première partie, par présenter l'université Lyon 3 dans son ensemble, puis nous dirons quelques mots sur la Faculté de droit, avant de poursuivre par les services TICE de l'université, et plus précisément le Centre Droit et Nouvelles Technologies au sein duquel nous avons effectué ce stage.

1.1. L'université Jean Moulin Lyon 3

Seconde ville universitaire de France, Lyon accueille chaque année plus de 120 000 étudiants répartis au sein de 3 universités et 17 grandes écoles.

L'université Jean Moulin Lyon 3 a, quant à elle, enregistré 24 287 étudiants inscrits pour l'année 2011-2012¹.

Créée en 1973 suite à une scission avec l'université Louis Lumière Lyon 2, elle se spécialise en sciences humaines et sociales et propose ainsi des formations en droit, sciences politiques, philosophie, économie, gestion, langues, histoire, géographie, information et communication.

Elle se compose donc de six facultés et instituts que sont :

- La Faculté de Droit,
- L'Institut d'Administration des Entreprises,
- la Faculté des Langues,
- La Faculté des Lettres et Civilisations,
- La Faculté de Philosophie,
- L'Institut Universitaire de Technologie.

L'université est actuellement présidée par Jacques Comby, professeur des universités de la Faculté des Lettres et Civilisations, qui a succédé aux dernières élections à Hugues Fulchiron, enseignant en droit privé et sciences criminelles.

Ses locaux sont principalement situés à la Manufacture des tabacs, au cœur de la ville de Lyon, et certaines de ses composantes se trouvent vers les quais du Rhône. L'université dispose également d'une antenne à Bourg-en-Bresse.

¹ Chiffres fournis par le site de l'université Jean Moulin Lyon 3 (<http://www.univ-lyon3.fr/fr/presentation/vue-d-ensemble/chiffres-cles/>).

1.2. La Faculté de droit

La suite de cette première partie concerne la Faculté de droit de l'université Jean Moulin Lyon 3. En effet, le service dans lequel nous avons effectué notre stage dépend directement de celle-ci et prend en charge ses besoins en terme de TICE.

La Faculté de droit de Lyon a été créée en 1875 et ses locaux sont situés à la Manufacture des tabacs, pour le 1^{er} cycle, et au palais universitaire, sur les quais du Rhône, pour les 2^e et 3^e cycles ainsi que les Centres de recherche.

Celle-ci délivre des diplômes de niveau Bac + 1 à Bac + 8 à plus de 8 000 étudiants envisageant une carrière juridique. Elle comprend plus de vingt Centres de recherches ainsi que des Instituts, dont le Centre Droit et Nouvelles Technologies².

A la tête de la Faculté se trouve le doyen, M. Louis-Augustin Barriere, enseignant en histoire du droit.

1.3. La place des TICE à l'université Lyon 3

En plus des outils classiques tels que le bureau virtuel et l'intranet, l'université Jean Moulin Lyon 3 comprend deux services TICE : le Service Universitaire d'Enseignement en Ligne (SUEL) et le Centre Droit et Nouvelles Technologies.

Bien que notre stage ait été effectué au sein de ce dernier, pour les besoins de ce mémoire nous nous sommes intéressés au fonctionnement des deux services. De plus, les deux entités entretenant de fortes relations, il nous est impossible de présenter l'un sans évoquer l'autre.

1.3.1. Le Service Universitaire d'Enseignement en Ligne (SUEL)

Le Service Universitaire d'Enseignement en Ligne³ (SUEL) fut créé le 1er octobre 2008.

Situé dans les locaux de la Manufacture des tabacs, ce service prend en charge les besoins en terme de TICE de l'ensemble de l'université. Il est en charge notamment de promouvoir les techniques d'enseignement à distance au sein de l'université, de sensibiliser et de former les différents acteurs à l'utilisation de ces techniques ainsi qu'aux

² Source : <http://faceddroit.univ-lyon3.fr/presentation/>

³ Pour la suite de ce mémoire, nous utiliserons l'acronyme SUEL pour évoquer cette entité.

outils mis à leur disposition (tel que la plateforme pédagogique), du développement d'applications ou de projets en rapport avec l'enseignement à distance, de veiller à l'harmonisation des pratiques et enfin de participer à la conception de ressources pédagogiques multimédias et audiovisuelles (le SUEL anime une WebTV disponible à l'adresse <http://suel.univ-lyon3.fr/eltv>).

Le SUEL utilise la plateforme SPIRALE, accessible à l'adresse suivante :

<http://suel.univ-lyon3.fr/>

Le service est dirigé par M. Yann Bergheaud et emploie un ingénieur pédagogique, M. Yves Moreau.

1.3.2. Le Centre Droit et Nouvelles Technologies (CDNT)

Le Centre Droit et Nouvelles Technologies⁴ est une structure d'appui technologique et de recherche rattachée à la Faculté de Droit ainsi qu'à l'École Doctorale de Droit.

Depuis sa création en 2000 par M. Hervé Croze en collaboration avec M. Bergheaud (aujourd'hui directeur du SUEL), le centre cherche à faire profiter des avancées dans le domaine des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) à ses enseignants et étudiants. C'est dans cet objectif qu'a été créée une plateforme pédagogique, la Faculté de Droit Virtuelle (plus communément appelée « FDV⁵ »). A son lancement, celle-ci fut installée sur la plateforme Claroline⁶ avant de connaître des changements vers les plateformes Ganesha⁷, puis enfin Moodle⁸ en 2005. La FDV connaît aujourd'hui un grand succès, ce qui a conduit à un amalgame entre la FDV et le CDNT.

Par ailleurs, l'équipe du CDNT est en charge de plusieurs formations s'effectuant à distance :

- L'École de Droit de Lyon (EDL) : Il s'agit d'un Diplôme Universitaire (DU) destiné à compléter un cursus en droit et apporter un savoir-faire professionnel. La formation existe depuis l'année universitaire 2010-2011 et

⁴ Pour la suite de ce mémoire, nous utiliserons l'acronyme CDNT pour évoquer cette entité.

⁵ C'est désormais sous cet acronyme que nous l'évoquerons dans ce mémoire.

⁶ Plateforme open source et gratuite dédiée à l'apprentissage et au travail collaboratif en ligne, créée en 2001 par l'UCLouvain (Belgique). Le projet est depuis 2008 porté par le Consortium Claroline. Source : <http://www.claroline.net/>

⁷ Également open source et gratuite, cette plateforme est éditée par la société ANEMA depuis 2001. Source : <http://ganesha.fr/index.php?pages/ganesha-lms-community>

⁸ Elle aussi sous licence libre, elle est actuellement la plateforme la plus utilisée dans le milieu universitaire. Source : <http://moodle.org/>

accueille une trentaine d'étudiants. Elle est très souvent suivie en parallèle d'une année de Master (1 ou 2) ou d'une préparation à un concours.

- Le Diplôme Universitaire de préparation aux études de droit en français : Ce diplôme s'adresse à des étudiants inscrits ou ayant été inscrits dans une université étrangère ayant une section de droit en français et nécessitant un soutien méthodologique et linguistique afin d'améliorer leurs compétences en compréhension des textes juridiques en français et surtout en expression juridique dans le but de poursuivre des études de droit en France. La formation achève sa première année d'existence et comprend une trentaine d'étudiants.
- La certification « Droit des affaires québécois et canadiens » : Cette formation innovante se déroule à l'intérieur du monde virtuel Second Life⁹, avec des cours dispensés par une avocate depuis Montréal. Elle accueille depuis 2009 une vingtaine d'étudiants et se présente en complément d'un cursus de droit. La Faculté de droit a été entièrement reproduite sur cet espace et se prépare à lancer d'autres formations de ce type.

Les autres missions du CDNT sont la formation du personnel, la promotion et la recherche dans le domaine des NTIC. Ainsi, le centre est à l'origine de plusieurs projets destinés à améliorer la qualité des enseignements, il est présent sur la plupart des réseaux sociaux et prend part à des colloques sur le e-learning (nous y reviendrons dans la deuxième partie de ce mémoire).

Le service est toujours dirigé par M. Hervé Croze, enseignant en procédure civile, secondé par M. Gérard Delabre, qui enseigne notamment le droit des affaires et le droit civil. Il comprend également du personnel administratif parmi lesquels nous trouvons un responsable technique, M. Vincent Richard ainsi que trois responsables pédagogiques : Mme Bélangère Dalloz (Docteure en droit et avocate), Mme Valérie Martel (titulaire d'un DEA Droit public fondamental) et Mme Stéphanie Reynier (spécialisée en ingénierie pédagogique multimédia). L'organigramme ci-dessous nous permet de visualiser l'organisation du centre et de nous situer parmi le personnel :

⁹ Edité par la société Linden Lab. Disponible à l'adresse suivante : <http://secondlife.com/> (en anglais).

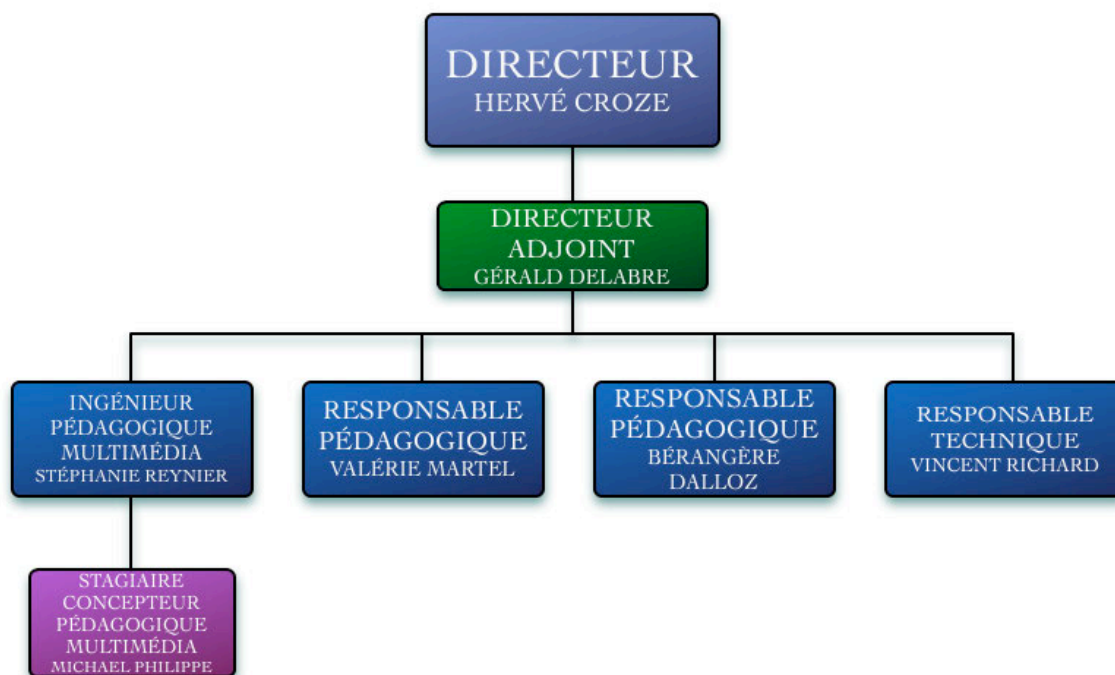


Figure 1 : Organigramme du CDNT

Partie 2

-

Naissance et vie d'une formation à distance en milieu universitaire

Les missions qui nous ont été confiées au cours de ce stage nous ont amené à nous interroger sur des questions relatives à la mise en œuvre de projets à visée pédagogique, que ce soit dans le cadre d'une formation ouverte à distance (FOAD) ou de la conception d'un outil destiné aux enseignants. Nous avons par ailleurs pu nous rendre compte que la naissance d'une FOAD ne tient pas seulement à une idée de départ, mais peut notamment s'apparenter à la gestion de projets informatiques.

Dans cette seconde partie, nous avons choisi d'aborder quelques notions essentielles à la constitution d'un projet pédagogique parmi lesquelles une rapide analyse du contexte fondée sur des observations effectuées au cours de ce stage, une présentation des théories sur le management de projet, puis enfin des éclaircissements sur la gestion du droit d'auteur.

2.1. Mise en place d'un projet de formation à distance en contexte universitaire

2.1.1. Démarches administratives

Avant de pouvoir être mis à disposition des étudiants, un projet de FOAD doit en premier lieu passer par des étapes de validation auprès de la hiérarchie de l'université. Ces étapes permettent de s'assurer de la cohérence de la formation avec les valeurs de l'établissement et vérifier la pertinence de celle-ci. De plus, nous en parlerons dans la section suivante, mettre en œuvre un tel dispositif nécessite une bonne évaluation des coûts.

Dans le cas du CDNT, une proposition de projet est soumise à la validation d'un Conseil de Faculté composé de dix à quinze personnes parmi lesquelles le doyen de la Faculté, des enseignants, des administratifs et de représentants étudiants. La fréquence de ces Conseils, à savoir environ tous les deux à trois mois, demande une bonne préparation en amont afin de ne pas retarder le projet.

Une fois celui-ci validé par le Conseil de Faculté, il est ensuite soumis au Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU). Ce dernier est composé de quarante personnes, dont la présidence de l'université, des administratifs, des enseignants, des représentants étudiants ainsi que quelques personnalités extérieures.

C'est à la suite de ces étapes de validation administrative que peut réellement débiter le travail de conception et de réalisation.

2.1.2. Financement d'un projet de FOAD

Au cours de ce stage, nous avons été confronté à un manque de ressources techniques pour mener à bien notre mission. Les solutions gratuites n'étant pas en mesure de répondre efficacement à nos besoins, nous avons discuté avec notre hiérarchie de l'utilisation d'outils payants, plus pertinents. C'est à ce moment là qu'est apparue la question du financement du projet. D'où venaient les fonds alloués au projet et pouvait-on se permettre d'acquérir une licence pour un logiciel ?

Nous avons ainsi vu que la création d'une FOAD nécessite l'emploi de plusieurs types de ressources (humaines, techniques, pédagogiques, etc.). Afin de pouvoir faire converger ces ressources et ainsi débiter un projet, il est nécessaire de disposer d'un budget. Nos observations nous ont permis de distinguer deux types de financements :

- Les financements extérieurs (aides, subventions, etc.),
- Le budget de fonctionnement du service, qui peut lui-même s'articuler de deux manières différentes :
 - Le service dispose d'un budget précis sur une durée définie (bien souvent pour un an). L'acquisition de ressources supplémentaires devient alors très compliquée, celle-ci n'ayant pas été planifiée, mais confère une certaine autonomie au service. C'est le cas du SUEL.
 - Le service puise directement dans les ressources de la Faculté, ou de l'université. Pour cela, il est nécessaire d'en effectuer la demande auprès de la hiérarchie suivant un processus administratif lourd. La décision finale dépend alors de personnes tierces, non sensibilisées au besoin. C'est ainsi que fonctionne le CDNT.

Il faut savoir qu'une fois la formation mise en place, les besoins en terme de ressources ne disparaissent pas, ils évoluent. En effet, s'il n'est plus nécessaire d'acquérir des logiciels ou des images ou encore d'avoir recours aux services d'un didacticien, le dispositif nécessite bien souvent une personne en charge du suivi des apprenant ou du support technique. Ces coûts imposent donc une certaine « rentabilité » de la formation, pour subvenir à ses besoins. Certaines formations actuellement dispensées par le CDNT sont dans ce cas de figure et leur existence peut être menacée si le nombre d'étudiants inscrits est insuffisant.

2.1.3. *Enjeux de communication : vers un marketing de formation*

Dans la section précédente, nous avons vu que pour subsister, une formation à besoin d'attirer des étudiants. Pour cela, l'université, à travers le service TICE (dans notre cas, le CDNT), doit pouvoir communiquer massivement en direction du public cible. Pour illustrer nos propos, nous allons évoquer la mise en place du diplôme de l'École de Droit de Lyon (EDL), qui s'apprête à entamer sa troisième rentrée universitaire.

La personne en charge de la réalisation de ce dispositif était Mlle Stéphanie Reynier. Durant sa réalisation, le projet a fait l'objet d'une politique de communication en interne destinée à faire connaître la formation auprès des étudiants déjà inscrits à la Faculté de droit. Pour cela, le centre a fait publier une série d'affiches et de tracts à distribuer et a effectué des interventions dans les salles de classes et les amphis pour s'adresser directement aux étudiants. En complément de cela, a été créé un site internet entièrement dédié à la formation, et sont parues sur les sites de l'université et de la faculté des informations accompagnées de courtes vidéos de présentation. Pour essayer d'attirer également les étudiants venant d'autres universités, le centre a communiqué sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.). Depuis, des étudiants ayant suivi la formation ont créé l'Association des Étudiants en Droit de Lyon (AEDL), qui a pour but de promouvoir la formation et de constituer un réseau professionnel.

Comme nous venons de le voir, à l'heure d'internet et des médias, l'utilisation des outils de communication est essentielle pour se faire connaître et attirer les étudiants vers ses formations. Ces dernières s'avèrent donc de plus en plus dépendantes de ces outils, qui agissent en véritables éléments de marketing, pour se forger une réputation et pouvoir se maintenir (car nous le rappelons, en l'absence d'inscrits, son maintien n'est pas assuré).

Un dernier aspect, moins évident à remarquer, est le caractère innovant de la formation. Nous observons une tendance de plus en plus forte à vouloir se démarquer des autres diplômes, à lui attribuer des valeurs et une identité propre. L'EDL n'est ainsi pas un simple Diplôme Universitaire, mais « L'école » de droit de Lyon.

Aujourd'hui, le CDNT souhaiterait pouvoir se doter d'une personne en charge des questions de communication. Celle-ci pourrait notamment établir une veille, poursuivre le travail entamé sur les réseaux sociaux, participer à des forums en ligne et faire évoluer l'usage des NTIC.

2.2. Théories sur la gestion de projet

2.2.1. Qu'est-ce qu'un projet ?

Le Project Management Institute (PMI)¹⁰ définit un projet de manière suivante :

« Un projet est une entreprise temporaire décidée dans le but de créer un produit, un service ou un résultat unique. »

Figure 2 : Extrait du Project Management Body Of Knowledge (PMBOK) édité par le PMI

Dans cette définition, l'entreprise représente la dimension économique du projet, comprenant les ressources, le budget ainsi que les risques encourus. Celle-ci est temporaire dans le sens où chaque projet est déterminé par un début et une fin. Elle a enfin pour objectif la création de livrables (produit fini, application informatique, documentation, etc.). Autrement dit, la gestion d'un projet signifie donc mettre en œuvre une production dans le but d'atteindre un objectif à l'aide de moyens (ressources) et ce, dans un temps imparti. Nous pouvons représenter cette définition par le schéma suivant :

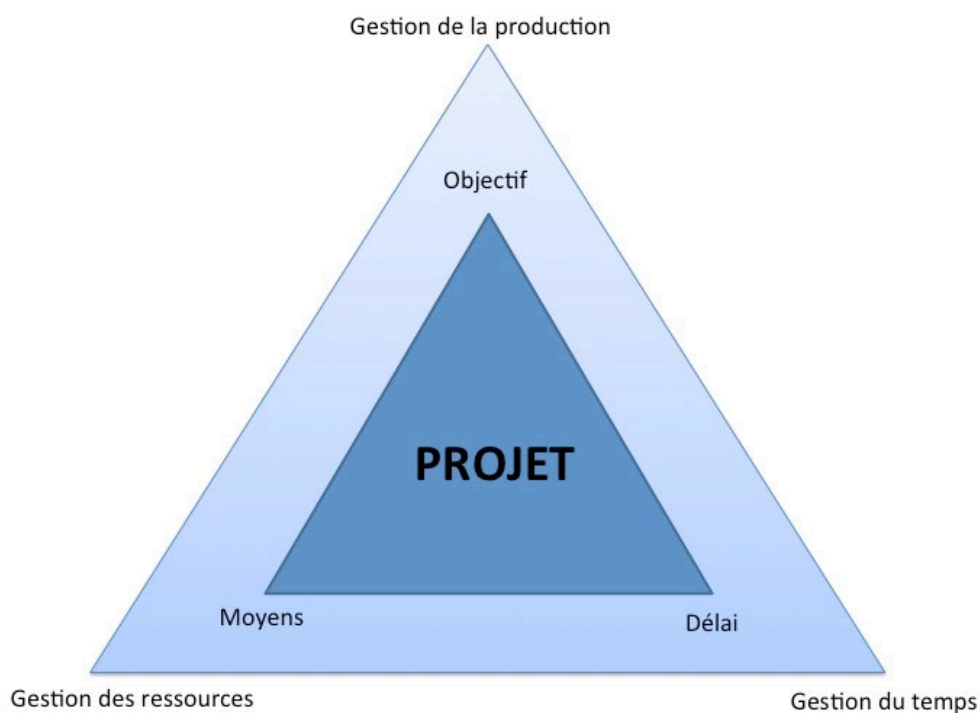


Figure 3 : Schéma représentatif de la gestion de projet

¹⁰ <http://www.pmi.org> (en anglais) ou <http://pmi-fr.org/>

Un projet est divisé en plusieurs phases, dont l'enchaînement compose ce que l'on appelle le cycle de vie. Parmi ces phases nous trouvons :

- La phase de spécification et d'analyse : définir ce que l'on attend du produit final, analyser l'ensemble des fonctionnalités dont celui-ci devra disposer. Cette phase débouche sur la rédaction du cahier des charges ainsi que d'un dossier d'analyse et de plan de validation.
- La phase de conception : définir l'architecture générale du produit, les objectifs à atteindre, estimer les ressources, coûts et délais, choisir la méthode de gestion du projet, estimer les risques et la rentabilité. C'est également à ce moment qu'est nommé le chef de projet.
- La phase de planification : détail des coûts et des délais, recrutement de l'équipe, définition des responsabilités de chacun.
- La phase de réalisation : mise en place de l'organisation, exécution du travail, pilotage de l'avancement du projet, identification des écarts et mise en place de mesures correctives. A la fin de cette phase se trouvent les tests de validation. Il s'agit de la phase la plus coûteuse du projet.
- La phase de terminaison : Évaluation du projet, analyse des écarts entre la planification et la réalisation, archivage des opérations passées. Cette phase constitue un retour sur expérience destiné à améliorer le déroulement des projets futurs.

Le cycle de vie du projet peut donc être mis en œuvre de différentes manières. Nous allons maintenant en étudier quelques représentations dans la section suivante.

2.2.2. Analyse des méthodes de gestion de projet

Il existe de nombreuses façons d'articuler un projet. Nous allons ici présenter une sélection des méthodes les plus connues en fonction des évolutions apportées par chacune d'elles.

2.2.2.1. Modèle linéaire / en cascade

Par cette méthode, l'équipe de projet cherche à atteindre l'objectif final grâce à la réalisation ordonnée de sous-objectifs. Le processus est donc séquentiel, c'est-à-dire que

pour entamer une nouvelle étape, il est nécessaire que la précédente soit terminée. Le schéma ci-dessous est une représentation de ce modèle :

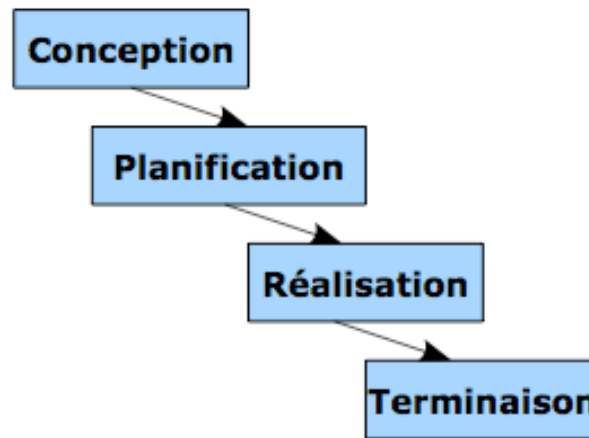


Figure 4 : Représentation du modèle en cascade

Si cette méthode peut tout à fait être envisagée pour un petit projet, elle devient inadaptée pour un projet de grande envergure. En effet, celle-ci nécessite de bien définir en amont l'ensemble des besoins pour éviter de recommencer les étapes. Les délais de ce type de méthode sont assez longs et ne prennent pas en compte l'évolution du projet. De plus, l'apparition de besoins fonctionnels durant la phase de réalisation et l'absence de tests avant la fin de la réalisation peuvent compliquer la tâche de l'équipe de projet et porter atteinte au résultat final. En définitif, l'usage de cette méthode est bien souvent la cause de l'échec de nombreux projets.

2.2.2.2. Modèle en V¹¹

Cette méthode constitue une amélioration du modèle en cascade. Celle-ci propose ainsi de mettre en place des phases de vérification et permet de faire le parallèle entre les phases de début et de fin de cycle. Ainsi, chaque phase est accompagnée d'une planification des phases de fin pendant lesquels s'effectuent les tests. Cette planification engendre une importante documentation concernant les plans de test. Le schéma ci-dessous illustre le fonctionnement de ce modèle :

¹¹ Source : <http://www.emse.fr/~picard/cours/2A/gp/GP-Introduction.pdf>

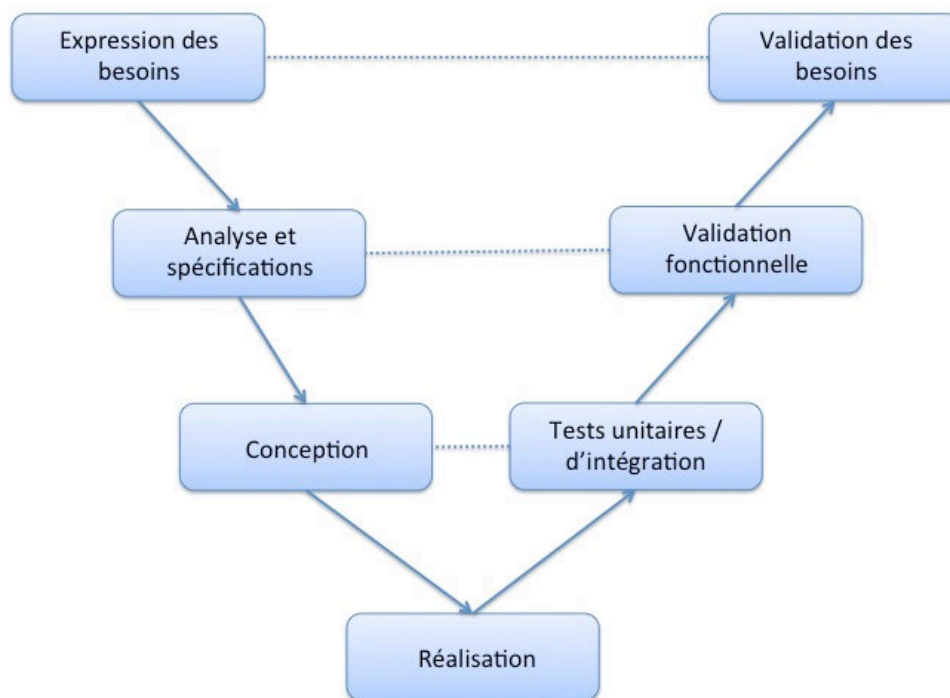


Figure 5 : Représentation du modèle en V

La décomposition en sous-objectifs issue du modèle en cascade et la validation systématique de chacune des étapes demande que les tests soient bien structurés. De plus, ceux-ci intervenant trop tardivement dans le projet, en cas d'erreur constatée, on dénote une augmentation des coûts.

2.2.2.3. La méthode Agile¹²

Il s'agit d'une approche itérative et incrémentale, orientée vers la gestion des risques (liés à des spécifications ou une architecture mal comprises, à des problèmes de performance, à la technologie, etc.). Le projet est découpé en plusieurs étapes d'une durée de quelques semaines et pour chacune d'elles une succession d'étapes (ou itérations) permet de gérer un ou plusieurs risques. Pour chaque cycle, le modèle met donc en avant l'identification des objectifs ainsi que la manière d'y parvenir, l'analyse et la résolution des risques, le développement suivi de tests de validation, la planification de la suite. Ce modèle entraîne ainsi une succession de prototypes, qui ne sont autres que des versions intermédiaires du produit final. Les fonctionnalités sont ainsi intégrées progressivement,

¹² Source : Véronique Messenger Rota : Gestion de projet, vers les méthodes Agiles, Eyrolles, Paris, 2010.

jusqu'à atteindre le niveau de satisfaction et de qualité requis. Les itérations se succèdent et ne peuvent être réalisées en même temps. Une fois l'ensemble des risques cerné, le modèle en spirale suit le schéma introduit par le modèle en cascade. Il peut être représenté selon le schéma suivant :

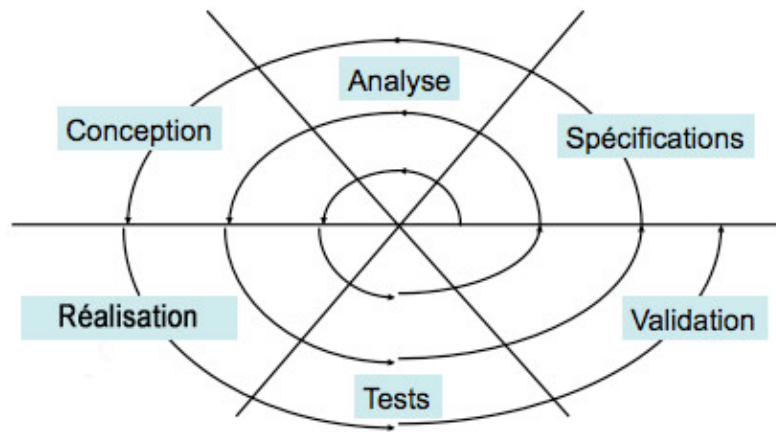


Figure 6 : Représentation du modèle en spirale

L'usage de cette méthode permet d'évaluer et de maîtriser les risques, bien qu'en fonction du nombre d'itération celui-ci peut rapidement devenir coûteux. Cette approche génère un résultat de haute qualité, prenant en compte l'évolution des besoins du demandeur.

L'idée mise en avant par cette méthode est qu'il n'est pas possible de tout connaître et de pouvoir tout anticiper. Il est par conséquent nécessaire d'avancer prudemment en prenant en compte les spécifications du projet, tandis qu'avec les autres modèles que nous avons vu précédemment, tout était planifié à l'avance et sujet à d'éventuels changements. Cette méthode est par ailleurs de plus en plus préconisée.

2.2.3. Planification du projet

Parce que de nombreux projets se terminent en ayant dépassé les délais et/ou le budget initialement prévu, il est nécessaire d'établir une méthode de prévision réaliste des délais et coûts. L'objectif de la planification est donc d'estimer le temps nécessaire à la réalisation de chacune des tâches du projet. Il s'agit ainsi de déterminer la durée totale du projet, la date de terminaison et les besoins en ressources humaines et techniques. Cela permet notamment de définir les tâches à accomplir, de fixer les objectifs, de réduire les risques et de maîtriser les moyens mis en œuvre.

Il existe trois niveaux de planification :

- La planification structurelle : identification des travaux à réaliser, Décomposition du projet en un certain nombre de tâches à accomplir, préparation d'une liste documentée des tâches menant à la production de livrables. Le découpage par tâches doit se faire en subdivisant le projet en lots de travail qui eux-mêmes seront subdivisés jusqu'à l'obtention de tâches simples. Ceci peut être représenté à l'aide d'un organigramme de tâches, appelé « Work Breakdown Structure » dont nous voyons ci-dessous un exemple :

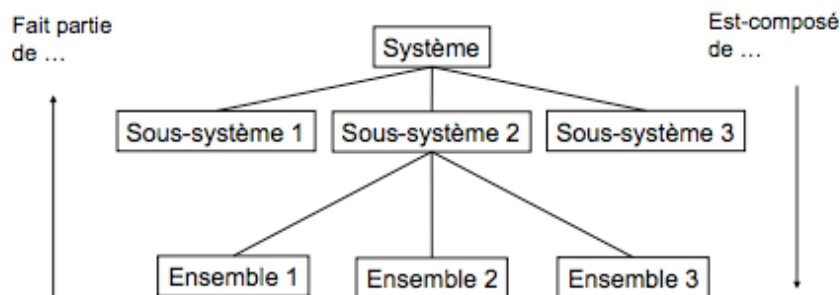


Figure 7 : Représentation d'un organigramme de tâches

- La planification opérationnelle : à partir de l'organigramme des tâches, estimation de la durée et les ressources nécessaires à la réalisation de chacune d'entre elles, identification du chemin critique dans un ensemble ordonné de tâches, répartition des responsabilités entre les individus. La planification opérationnelle peut être représentée de deux manières¹³ :
 - Un diagramme (ou réseau) de PERT (Program Evaluation and Review Technique) : technique mise au point pour le projet Polaris¹⁴ (1958) afin de représenter graphiquement les contraintes d'enchaînement entre les différents sous-ensembles d'un projet. Celle-ci permet de calculer la durée minimum du projet et d'en dégager le chemin critique.

¹³ Source : Jean-Claude Corbel, Management de projet, éditions d'Organisation, Paris, 2003.

¹⁴ Projet de l'armée Américaine pour la conception de missiles balistiques.

Le chemin critique est le chemin du graphe sur lequel il n'est pas envisageable de prendre du retard, car tout retard sur l'une des tâches critiques entraîne un retard sur la globalité du projet. La marge sur ces tâches est donc nulle.

- Un diagramme de GANTT : mis au point en 1917 par l'Américain Henry L. Gantt, il s'agit d'une représentation schématique de l'ordonnancement des tâches dans le temps et de la manière dont elles s'articulent entre elles. Le diagramme permet d'identifier les responsabilités de chacun.
- La planification budgétaire : estimation des coûts de mise en œuvre des ressources.

Nous pouvons reprendre ces idées par le schéma suivant :



Figure 8 : Représentation de la planification

2.2.4. *Le suivi de projet*

Pour assurer le bon déroulement d'un projet, il est nécessaire de mettre en place un processus de suivi entre le chef de projet et les membres de l'équipe. Il est alors utile de tenir un journal de bord permettant notamment de garder une trace des différentes communications internes et externes, des difficultés rencontrées et des décisions prises. Il

est alors possible de comparer la situation réelle du projet au planning des tâches et de prendre les mesures nécessaires en cas d'écart constaté.

De plus, une bonne maîtrise des ressources, implique la capacité d'expliquer les difficultés rencontrées ainsi que les dépassements des délais et des coûts, en sachant s'adapter aux évolutions du projet et de son environnement. Cette capacité s'appuie sur des repères : la planification.

2.2.5. Clôture du projet et gestion des connaissances (ou knowledge management)

Un projet se termine avec la livraison du produit final au client ou l'intégration du résultat obtenu au sein de l'organisation (dans le cas d'un projet effectué en interne), mais peut toutefois être avorté en cas de difficultés techniques, d'un manque de ressources, etc.

La clôture d'un projet est constituée d'un ensemble d'étapes de vérification et de validation auprès du demandeur et se poursuit par la transmission des différents livrables, parmi lesquels la documentation technique.

Cette documentation constitue un ensemble de connaissances associées au projet, que ce soit dans sa conception, sa réalisation et son utilisation finale. Cette démarche est essentielle car elle permet à l'utilisateur final de pouvoir envisager des modifications futures au produit et de pouvoir profiter pleinement de ses fonctionnalités. En effet, la transmission de cet ensemble de connaissances et de savoir-faire est critique dans le sens où si l'un des acteurs du projet venait à disparaître, il deviendrait impossible d'y apporter des corrections et/ou de le faire évoluer.

2.3. Gestion du droit d'auteur dans le cadre des TICE

Cette section fait écho avec le milieu dans lequel s'est effectué notre stage et touche un aspect parfois négligé de la gestion d'un projet de formation. En effet, avant de pouvoir exploiter une ressource (qu'il s'agisse notamment d'une image, d'un extrait de texte ou d'un cours complet), il convient de disposer des droits d'utilisation ou d'effectuer les démarches administratives nécessaires. Dans le cas contraire, des poursuites pourraient alors être engagées, portant ainsi atteinte à la bonne marche du projet.

Nous tâcherons ainsi d'évoquer différents cas de figures incluant une gestion des droits d'auteurs lors de la conception d'un projet à visée pédagogique. Nous ne parlerons ici que du cas de la législation française.

2.3.1. *Qu'est-ce que le droit d'auteur ?*

Le droit d'auteur a été reconnu au cours de la Révolution Française, afin de protéger les créateurs d'œuvres littéraires et artistiques. L'article L.111-1¹⁵ du Code de la Propriété intellectuelle définit le droit d'auteur de la manière suivante :

« L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial. »

Figure 9 : Extrait de l'article L.111-1 du Code de la Propriété Intellectuelle

D'après l'article L.112-1, il résulte des dispositions destinées à protéger les droits des auteurs sur ces créations de l'esprit. La législation ne comporte aucune définition légale de cette notion, ce sont la jurisprudence et la doctrine qui ont précisé la notion : il s'agit d'une activité intellectuelle, relevant de l'intelligence ou de la sensibilité, suivie par la « mise en forme » des idées, à condition que celle-ci soit originale.

Les droits d'auteur sont donc composés de deux types de droit :

- Des droits patrimoniaux, dont la portée s'achève 70 ans après le décès de l'auteur ;
- Des droits moraux imprescriptibles et inaliénables, portant sur le nom de l'auteur, sa volonté de publier son œuvre ainsi que le droit à l'intégrité de celle-ci.

Il ne nécessite la mise en œuvre d'aucune formalité et ne mobilise pas de ressources financières, cependant l'auteur doit pouvoir être en mesure de prouver qu'il en est bien l'auteur. A cette fin, il est possible d'effectuer un dépôt légal ou un enregistrement auprès d'un huissier, d'un notaire, d'un centre de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI) ou d'une société perception et de répartition des droits.

Nous pouvons définir une typologie des œuvres de l'esprit de la manière suivante :

- Œuvres littéraires (livres, écrits littéraires et artistiques, etc.) ;
- Allocutions, conférences, plaidoiries et autres œuvres de même nature ;
- Œuvres musicales, théâtrales et cinématographiques ;

¹⁵ Source :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414&dateTexte=20120919>

- Œuvres des arts graphiques et plastiques (dessins sculptures, typographies, photographies, etc.) ;
- Illustrations, plan, croquis et ouvrages relatifs à la géographie, à la topographie, à l'architecture et aux sciences ;
- Logiciels.

2.3.2. Droits d'auteur et exception pédagogique

Si l'utilisation de ressources multimédia est une question quotidienne pour des enseignants dans le cadre d'un cours en présentiel, elle l'est d'autant plus dans le milieu de la formation à distance. Cet usage n'étant pas d'ordre privé, il est alors soumis au principe de respect du droit d'auteur. Sont alors soulevées plusieurs questions, notamment sur les coûts d'utilisation de ces ressources et la crainte d'éventuelles poursuites en justice.

Il aura fallu attendre l'année 2006¹⁶, avec la promulgation de la loi DADVSI du 1^{er} août¹⁷ relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information, pour que la législation prenne en compte les besoins du milieu enseignant. C'est en effet la première fois qu'un texte de loi prend en compte l'usage d'œuvres au sein d'activités pédagogiques. Celle-ci s'accompagne, la même année, d'une série de cinq accords sectoriels destinés à prévoir notamment l'usage de livre et de musique imprimés, les publications périodiques imprimées, etc. Avant cette date, toute utilisation d'une œuvre dans une salle de classe était illégale si l'enseignant ne s'était pas acquitté des droits de diffusion, la loi ne prévoyant pas encore d'exception. Cette exception au droit d'auteur, mise en place par la loi DADVSI propose alors d'utiliser des œuvres protégées moyennant une compensation, par le biais d'une rémunération.

Depuis février 2012, un nouveau protocole d'accord provisoire a été mis en place et vient donc remplacer la loi et les accords précédents. En revanche, cet accord ne prend en compte que le cas de cours en présentiel. Les activités de e-learning ne sont comprises que dans le cas de la simple mise en ligne de ressources numériques sur un intranet, ce qui pose le problème des cours retransmis en simultané sur internet. Le texte se contente alors de

¹⁶ Source : Conférence de Cédric Manara, intitulée « Le e-learning hors-jeu », Journées du e-learning de Lyon, 2012.
http://www.journees-elearning.com/index.php?option=com_content&view=article&id=175:e-learning-hors-jeu&catid=48&Itemid=149

¹⁷ Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000266350>

constater la nécessité d'approfondir le sujet et de reporter la réalisation de l'étude nécessaire.

La copie de certaines œuvres reste toutefois exclue de l'accord. Nous trouvons notamment celles conçues à des fins pédagogiques, telles que les manuels scolaires, ainsi que les partitions musicales. Le texte ne prévoit par ailleurs, pour les autres œuvres, de n'utiliser que des extraits. Il n'est donc, sauf exception, pas possible de les diffuser dans leur intégralité. Parmi celles-ci, quelques-unes restent malgré tout interdites à la diffusion. L'exception est également liée au contenu de l'enseignant, c'est-à-dire que son utilisation répond à un besoin pédagogique et non de simple illustration. Le protocole prévoit également un ensemble de préconisations techniques pour rester dans le cadre de la loi.

Partie 3

-

Travaux réalisés au cours du stage

Au cours de ce stage, il nous a été confié deux missions : la première était la conception et la mise en place d'une formation se déroulant entièrement à distance visant à préparer les étudiants s'inscrivant en première année de droit à l'université à leur cursus ; pour la seconde, il nous a été demandé de tenir un rôle de « consultant pédagogique » afin d'assister un autre étudiant stagiaire à développer une application destinée à générer des activités pédagogiques scénarisées.

3.1. Formation préparatoire à l'entrée en première année de Licence de droit

3.1.1. Présentation du projet

3.1.1.1. Le public cible

Le dispositif s'adresse aux étudiants nouvellement inscrits en première année de Licence Droit et Sciences Politiques de la faculté de droit de l'université Jean Moulin Lyon 3. Il peut s'agir de bacheliers s'inscrivant pour la première fois dans une université (ceci représente la majorité du public) ou encore d'étudiants en situation de redoublement de leur année ou désirant changer de cursus, etc.

3.1.1.2. Résumé de la formation

Le scénario pédagogique de la formation préparatoire à l'entrée en Licence de droit et Sciences Politiques est conçu comme un dispositif entièrement à distance. Il sera proposé avant la rentrée universitaire de septembre sur une période de quatre semaines consécutives et comprendra des enseignements spécifiques en français juridique, grammaire et méthodologie du droit. Il est toutefois prévu que le travail hebdomadaire ne dépasse pas six heures, afin de ne pas surcharger les apprenants avant le début des cours.

Le suivi de la formation se fera sur la base du volontariat et les corrections se feront soit de manière automatisée, soit à l'aide de propositions de réponses. Aucune activité ne fera l'objet d'une correction individuelle de la part d'un enseignant, mais un lien sera fait avec le cours de travaux dirigés d'introduction générale au droit faisant partie des enseignements obligatoires de la première année de Licence.

Il n'est pas prévu de tutorat synchrone dans le dispositif afin d'éviter une charge supplémentaire de travail aux enseignants. Cependant, les apprenants en difficulté pourront contacter par e-mail l'équipe du CDNT pour signaler d'éventuels problèmes d'ordre technique.

3.1.1.3. Identification des besoins

L'enjeu principal de la mise en place de ce dispositif est la lutte contre l'échec en première année de Licence. En effet, au sein de la Faculté de Droit de l'université Jean Moulin Lyon 3, ce sont plus de la moitié de ces étudiants de première année qui abandonnent leur cursus. Notre mission consiste alors à intervenir dans le cadre d'une formation existante, le DU « Préparation aux études de droit en français », afin d'en proposer une version plus courte et adaptée à un public composé – pour la majeure partie – de jeune bacheliers francophones. L'objectif de cet outil est donc de permettre aux apprenants de combler d'éventuelles lacunes et/ou de renforcer leurs connaissances afin de pouvoir entamer l'année dans de bonnes conditions.

Pour cela, notre travail porte ainsi sur l'étude et la scénarisation de ressources actuellement existantes afin d'aboutir à un module de formation didactique complet, à la fois fonctionnel et interactif. Si la définition du contenu pédagogique est effectuée en amont par des didacticiens maîtrisant les questions relatives au domaine du droit, il reste à prendre en compte la médiatisation de ces contenus ainsi que l'identité graphique du dispositif. Ce point recouvre une importance toute particulière, du fait du caractère complémentaire et facultatif de la formation, celle-ci n'ayant pas pour vocation de sanctionner des connaissances, mais de fournir un socle méthodologique essentiel aux apprenants.

La mise en place d'un suivi des étudiants doit également permettre d'identifier les personnes rencontrant le plus de difficultés dans le but de pouvoir leur proposer d'intégrer le DU Préparation aux études de droit en français, qui leur apportera une préparation plus complète.

Enfin, dans un souci de durée de vie du dispositif, il est essentiel de prévoir dans sa conception le cas d'une évolution future de ses contenus. Sa réalisation doit donc se faire de préférence à l'aide d'outils faciles à prendre en main et ne nécessitant pas de compétences poussées en informatique.

3.1.2. Aspects pédagogiques

3.1.2.1. Ressources utilisées

Le programme de la formation s'appuie sur les travaux de recherche réalisés par Mme Eliane Damette au cours de la thèse qu'elle s'apprête à soutenir¹⁸. Ces travaux ont mené à la conception de la formation « DU préparation aux études de droit en français » actuellement dispensée par le CDNT. Celle-ci comprend des supports de cours au format texte (documents PDF), des exercices accessibles depuis la plateforme FDV ainsi que quelques extraits vidéo et audio.

Dans certains cas, de nouvelles ressources ont été apportées afin de faciliter la compréhension (il est par exemple plus aisé de regarder une courte vidéo que de lire une page de texte).

Nous avons également utilisé un grand nombre d'images libres de droits, notamment pour illustrer les contenus par des exemples visuels ou constituer l'identité graphique de la formation. Nous reviendrons sur ce dernier point dans une prochaine partie de ce mémoire.

3.1.2.2. Objectifs didactiques

Le dispositif doit à l'issue de la formation permettre aux étudiants de :

- Mieux comprendre les différents types de textes juridiques,
- Rédiger plus aisément et plus efficacement les exercices spécifiques aux études de droit,
- Mieux maîtriser la logique et l'argumentation juridiques.

Nous avons placé en annexe le détail des objectifs didactiques pour chacune des matières organisé par semaine de travail.

3.1.2.3. Scénarisation et médiatisation des ressources

Avant d'atteindre sa forme finale, la scénarisation du dispositif a fait l'objet de plusieurs évolutions et cet aspect de la conception s'est positionné comme un élément déterminant pour le choix des outils utilisés pour sa réalisation. Nous verrons de quelle

¹⁸ Sous la direction de Mme Josiane Boutet (Paris 7), la thèse s'intitule « Le français juridique : description, enseignement et apprentissage ».

manière dans une prochaine partie concernant les outils de développement des modules de formation.

La première idée était de simplement s'éloigner du format de cours classique employant des documents PDF comme support de cours. Ce format est celui employé pour le DU « Préparation aux études de droit en français » sur lequel se base notre dispositif.

Après une première étude des ressources, celles-ci nous ont semblé trop statiques (il s'agit essentiellement de textes et de tableaux) pour séduire le public auquel se destine la formation, le risque étant alors de rapidement susciter un désintérêt envers la formation. Il est en effet peu vraisemblable que les apprenants, pour la plupart jeunes bacheliers, s'impliquent dans des modules requérant plusieurs heures de lecture. Nous avons donc commencé par découper chaque module en sous-modules plus courts afin de les rendre plus accessibles. De cette manière, les étudiants peuvent interrompre et reprendre les sessions d'apprentissage et planifier des séances plus ou moins longues selon leurs envies. De plus, le contenu de la formation apparaît ainsi plus clairement.

L'étape suivante est la médiatisation des ressources. Afin d'apporter plus de clarté au contenu de la formation, nous avons choisi de proposer deux modes de visualisation possibles : une version imprimable, dans un format texte et une version plus interactive, visualisable en ligne. Cette dernière, contrairement aux documents PDF, comprend de nombreux schémas et images pour illustrer les contenus. Des enregistrements audio permettent également de dynamiser ce format de présentation. L'objectif de ces deux modes de présentation est de toucher un maximum de personnes, que ce soit les apprenant préférant lire le cours ou ceux plus sensibles à l'audio ou encore au visuel. Nous trouvons ci-dessous un exemple de transformation du contenu de cours :

« On distingue le droit international du droit interne car une pluralité d'ordres juridiques coexistent : un ordre international et des ordres internes ou nationaux. Le droit interne régule les rapports sociaux à l'intérieur d'un Etat ; il est élaboré par un Etat souverain et est sanctionné par ses institutions nationales. Le droit international régule les rapports sociaux au niveau international.

Le droit positif en France est constitué à la fois des normes nationales et de certaines normes internationales. Les sources du droit sont donc internationales ou nationales. »

Figure 10 : Extrait de la version imprimable du cours de français juridique de la 1^{ère} semaine

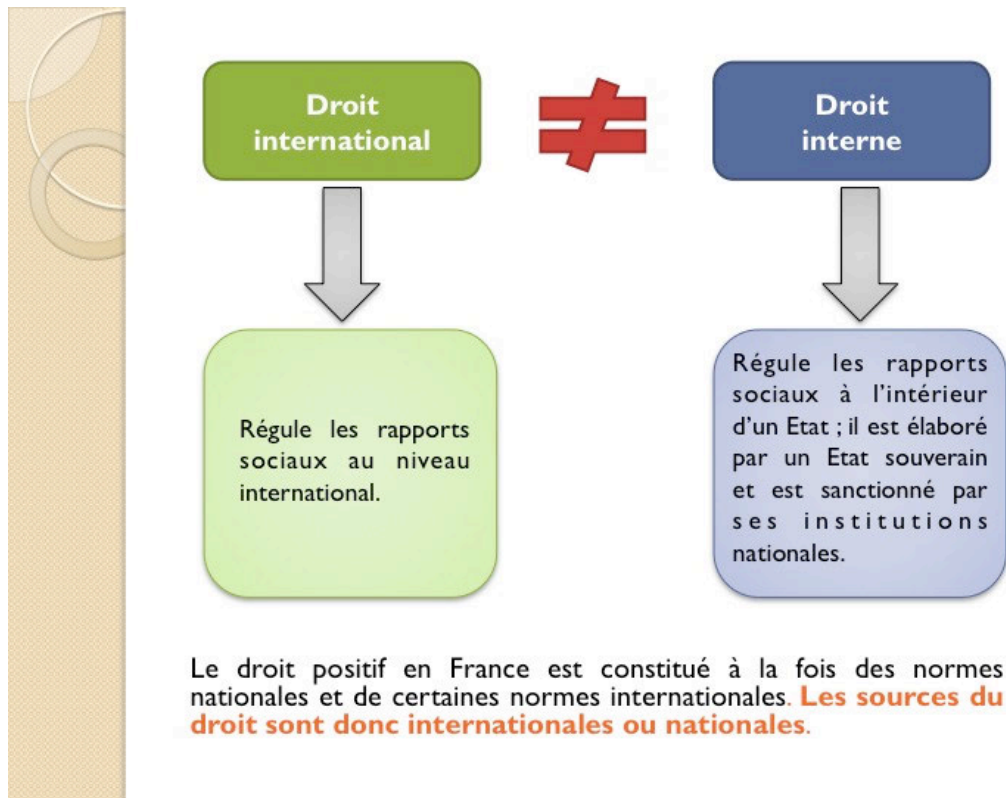


Figure 11 : Extrait de la version en ligne du cours de français juridique de la 1^{ère} semaine

Nous pouvons ainsi observer que si le message transmis est le même, le canal est quant à lui différent. Sur l’animation, chaque partie s’affiche de manière synchrone avec l’enregistrement audio.

Malgré ce travail de gestion des ressources, nous avons réalisé que ces modules de formation manquaient de vie. Le but étant d’attirer le plus de visiteurs possible et d’agir sur leur motivation, nous avons décidé de pousser la scénarisation un peu plus loin. Il manquait une identité à cette formation. Pour y remédier, nous avons choisi d’établir une « classe virtuelle » au sein de laquelle les cours seront assurés par des avatars. L’image ci-dessous nous montre les avatars en charge respectivement de gauche à droite des cours de grammaire, de méthodologie du droit et du français juridique :



Figure 12 : Images des trois avatars de la formation

Chaque avatar est « en charge » d'une matière, celle-ci se différenciant des autres grâce à la voix et aux couleurs choisies. Nous reviendrons bien sûr sur ce dernier point dans une autre partie concernant la charte graphique adoptée par le dispositif.

Comme nous l'avons dit en amont de cette partie, chaque module de formation est divisé en sous-modules dont le nombre varie selon le plan initial du cours. Ceux-ci suivent tous la même structure, qui comprend :

- une page d'accueil ;
- une page reprenant les objectifs didactiques ;
- selon le contenu du cours, des pages de titres, de cours ou d'exercices ;
- une page de « crédits » où sont énoncés les différents participants au projet.

3.1.2.4. Evaluation et typologie des activités

Le nombre important d'étudiants inscrits en première année de Licence Droit et Sciences Politiques à l'université Lyon 3 (environ 2000), imposerait la mise en œuvre des moyens pédagogiques trop importants pour envisager une correction individuelle.

Le suivi des apprenants par une équipe pédagogique (enseignants, tuteurs) exigerait en effet la mobilisation de grands moyens financiers et techniques (nécessité d'embaucher du personnel, de prévoir les équipements, etc.) pour un dispositif qui se veut gratuit. Cette gratuité étant l'une des valeurs essentielles du projet, qui cherche à doter chaque apprenant des mêmes chances de réussir son cursus.

Nous avons donc prévu que l'évaluation des activités soit faite sans intervention directe d'un enseignant, privilégiant ainsi la correction automatique (par des activités de type appariement, questionnaire à choix multiples, exercices lacunaires, etc.) et l'autocorrection. Nous trouvons également quelques exercices en travail collaboratif sous la forme de wikis. Ceux-ci ne feront pas l'objet de correction, l'objectif étant de pousser les apprenants à partager les connaissances. Ces points seront tout de même revus au cours de l'année universitaire. Un lien avec les activités de type « devoir » vues au sein de ce dispositif sera fait pendant le cours de travaux dirigés d'introduction générale au droit faisant partie des enseignements obligatoires de la première année de Licence.

Ce sont au total 85 activités prévues au cours des quatre semaines de formation dont le détail se trouve en annexe.

3.1.3. *Aspects techniques*

3.1.3.1. **Support du dispositif**

L'objectif initial de projet était de concevoir une formation accessible par tous les étudiants s'inscrivant en première année de Licence de droit à l'université Jean Moulin Lyon 3. Or, ceux-ci disposent dès leur inscription d'identifiants leur permettant d'accéder à la plateforme de la Faculté : la FDV.

3.1.3.2. **Ergonomie et charte graphique du dispositif**

3.1.3.2.1. *Navigation au sein de la plateforme*

Les pages constituant le dispositif sont organisées selon le diagramme suivant :

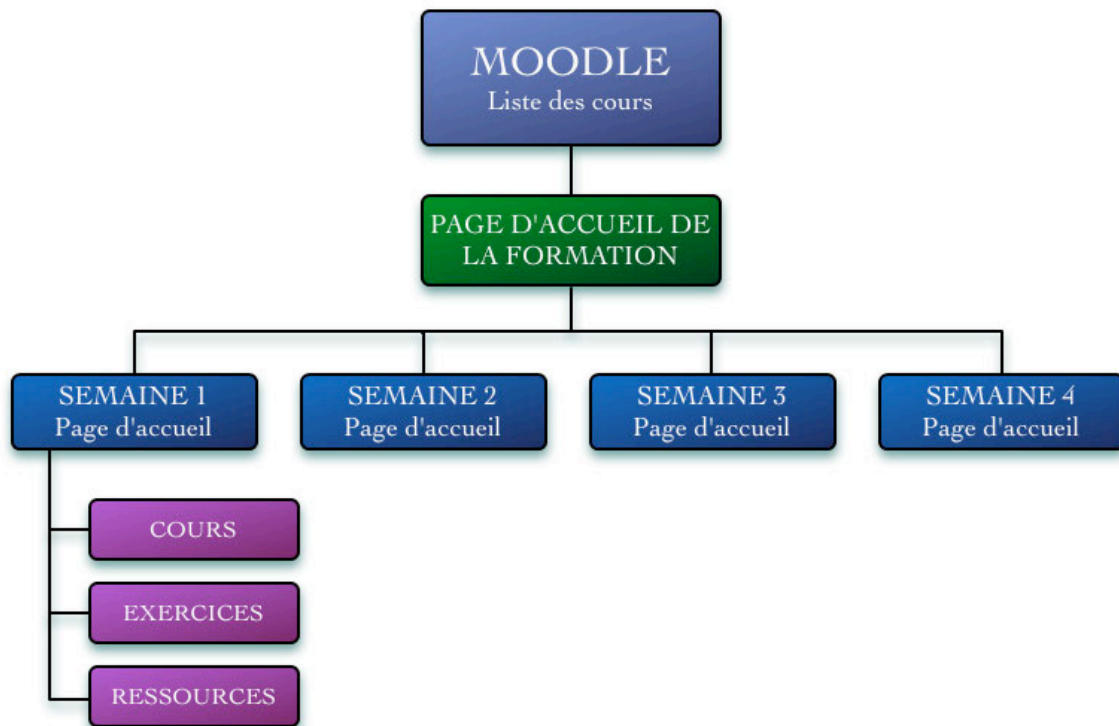


Figure 13 : Diagramme de circulation entre les pages

Une fois connecté à la plate-forme, un utilisateur doit choisir la formation à laquelle il souhaite accéder parmi la liste de celles qui lui sont ouvertes suite à son inscription.

La page d'accueil du cours ainsi choisi contient diverses informations utiles pour le déroulement de la formation, notamment un rapide descriptif, le planning mis en place, une aide pour l'utilisation de la plateforme. Sur cette page, il est alors possible de cliquer sur des liens amenant au contenu des cours pour chaque semaine de formation. Etant prévu

que la durée de formation soit répartie sur quatre semaines, il existe par conséquent quatre liens de ce type. Cette solution a été choisie pour permettre plus de clarté en séparant les contenus de chaque semaine. Il faut noter que l'accès à ces pages sera réglementé par l'administrateur qui pourra décider de les rendre visible à la date prévue.

Une page correspondant à une semaine de cours sera composée de deux à trois sections correspondant aux enseignements (français juridique, méthodologie du droit et grammaire, ce dernier enseignement n'étant pas disponible chaque semaine). Chaque section contiendra un lien vers le contenu du cours, les exercices ainsi que les autres ressources utilisées (vidéos, documents PDF, etc.). Il est également possible de retourner à tout moment vers la page d'accueil de la formation.

3.1.3.2.2. *Navigation au sein d'un cours*

Lorsque l'apprenant suit le cours en ligne, des liens hypertextes lui proposent, quand le scénario l'exige, d'accéder directement aux exercices demandés ainsi qu'aux ressources. L'image ci-dessous nous montre un exemple de lien vers un exercice :



Figure 14 : Exemple de lien hypertexte inclus dans un cours

Chaque lien s'ouvre dans une nouvelle fenêtre (ou un nouvel onglet, selon les réglages du navigateur), afin de ne pas gêner la poursuite du cours. En revanche, il n'est

pas possible de revenir directement depuis un exercice ou une ressource vers la partie du cours correspondant.

La navigation à l'intérieur du cours est très simple. Un menu situé à gauche de la page permet d'accéder rapidement à n'importe quelle section du cours. Il est alors possible, selon les préférences de chacun, de se fier au titre de la diapositive que l'on recherche ou à un petit aperçu visuel. Pour cela, il suffit de modifier l'affichage du menu grâce aux onglets « Plan » et « Diapos » situé juste au-dessus du menu.

Pour lire une diapo, il suffit de cliquer sur le bouton de lecture situé en bas de la page. D'autres boutons permettent d'accéder aux diapos suivantes et précédentes. Par ce moyen, les diapos défilent l'une après l'autre.

L'image ci-dessous illustre les possibilités de navigation au sein d'un cours de grammaire :

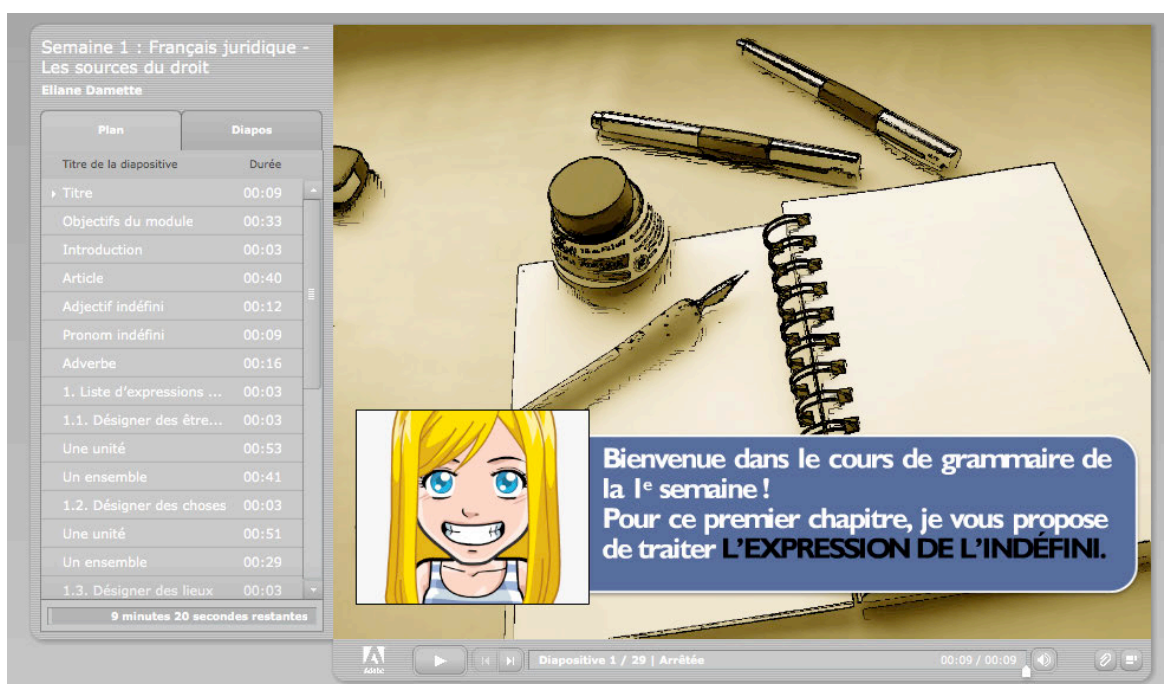


Figure 15 : Copie d'écran d'un cours en ligne

3.1.3.2.3. *Identité graphique*

Afin d'apporter une cohérence avec les autres formations disponibles sur la plateforme Moodle de la faculté de droit de l'université Jean Moulin Lyon 3, le dispositif respecte la même charte graphique. Nous avons donc conservé pour le thème de la formation les tons bleus caractéristique de la plateforme ainsi que la structure des éléments sur la page, certains n'étant pas modifiables, tels que le flash info ou l'actualité juridique.

Des copies d'écran des pages concernant la formation, placées en annexes 15 à 19, nous permettent de mieux visualiser cette structure.

Scénariser une formation disponible sur une plateforme Moodle n'a pas été une chose aisée. Nous devons nous accommoder des contraintes de présentation que nous impose celle-ci. Une fois ces limites acceptées, il nous fallait essayer de différencier la formation par rapport aux autres. Nous rappelons que de par son aspect facultatif, celle-ci doit nécessairement être attractive pour espérer donner envie aux apprenant de prendre part au dispositif. Ainsi, il fallait que les pages puissent attirer l'œil des visiteurs et leur donner envie de voir ce qui se cache à l'intérieur, etc.

Nous avons donc mis à profit le découpage par matières défini par le programme de formation et créé des bannières. Le choix des images qui constituent ces bannières ne s'est bien entendu pas fait au hasard (il aurait été trop aisé de n'utiliser que des images relatives au thème de la justice). Nous avons ainsi essayé de mettre en valeur la ville de Lyon et la Faculté de droit autant que possible afin de rappeler l'origine de ce projet. Beaucoup d'exemples présents au sein des contenus sont d'ailleurs situés dans la région. Nous avons également cherché des images qui illustraient au mieux le contenu de chaque cours, afin que du premier coup d'œil, les apprenant aient une idée de ce qu'il vont étudier. Les images choisies pour ces bannières sont libres de droit, elles ont été téléchargées depuis des sites spécialisés ou bien, lorsqu'aucune ne convenait, prises par nos soins. Ces images ont ensuite été retravaillées sur informatique et découpées dans un format de 720 x 265 pixels. Le titre est mis en valeur à l'aide de la police d'écriture « Impact » et placé sur plusieurs niveau en décalé afin de donner du dynamisme à l'image. Nous y avons ensuite ajouté une image de l'avatar en charge du cours. L'image ci dessous est un exemple de bannière que nous avons créé :



Figure 16 : Exemple de bannière pour un module de formation

Le design des pages de cours en ligne a été réalisé à partir du logiciel Microsoft Powerpoint. Nous avons utilisé pour chacun des cours le thème intitulé « Solstice », que nous avons ensuite personnalisé en fonction de la matière par un jeu de couleurs différentes. De cette manière, un apprenant peut rapidement identifier un cours. Pour le français juridique nous avons opté pour un fond orangé avec des bulles de dialogues bleues, alors que pour la grammaire il s'agit d'un fond gris avec des bulles de dialogues en violet et enfin, la méthodologie emploie le couple fond bleu et dialogues verts.

Chaque module débute par une diapositive d'accueil pour laquelle nous avons établi une charte graphique utilisant une photo représentative du contenu, une image de l'avatar correspondant au cours et un message d'accueil. Afin de rester sur le thème du dessin, les photos ont été retouchées grâce au logiciel Adobe Photoshop de manière à donner l'illusion qu'il s'agit de peintures.

Voici ci-dessous un exemple de cette transformation :



Figure 17 : Exemple de retouche photo pour la page d'accueil d'un cours

Les avatars ont été dessinés puis colorisés avec au logiciel Autodesk Sketchbook Pro. Pour ces personnages, nous avons choisi un style graphique proche de la bande dessinée japonaise, auquel le public de la formation pourrait être sensible.

L'identité graphique adoptée est ainsi orientée vers un public plutôt jeune, mais cet aspect n'a pas été développé à outrance afin de pouvoir s'ouvrir aux plus âgés d'entre eux.

3.1.3.4. Développement des modules de formation

Avant d'évoquer le parcours de développement des modules de formation, il convient de faire un rapide point sur le matériel utilisé. Le centre dispose d'ordinateurs fonctionnant sous Microsoft Windows pour son personnel ainsi que de quelques ordinateurs portables. Il nous a été proposé d'emprunter l'une de ces machines, mais celle-ci n'étant pas assez performante, nous avons (comme l'ensemble des autres stagiaires) utilisé notre ordinateur personnel. Le nôtre fonctionnant sous le système d'exploitation Mac OSX d'Apple, nous devons donc utiliser des outils pouvant fonctionner sur chacun de ces systèmes d'exploitation. Ceci, d'une part pour que nous puissions travailler et d'autre part pour que nos productions puissent être modifiées par la suite en cas de besoin. Nous verrons ensuite que cette contrainte n'a pas toujours été facile à respecter...

Le premier critère que nous avons pris en compte pour sélectionner les outils que nous allons employer pour réaliser les modules de formation, est la facilité d'utilisation de l'outil. Comme nous l'avions évoqué lors de la phase d'analyse des besoins, il nous a été spécifié d'éviter tout développement nécessitant des connaissances en programmation informatique. En effet, le CDNT ne disposant pas d'un analyste-programmeur, une fois le dispositif en place il deviendrait très difficile voire impossible d'y apporter des modifications. Le projet risquant alors d'être abandonné, faute de pouvoir effectuer d'éventuelles corrections.

Nous nous sommes donc immédiatement tournés vers des solutions de « Rapid learning »¹⁹, telles que la suite Articulate Studio²⁰, Adobe Presenter²¹, Adobe Captivate²² et SCENARIchain²³. Ces suites logicielles sont destinées à la création de modules de formation simples et nécessitant un temps de production réduit. L'acquisition de licences pour l'utilisation de certains de ces logiciels peut demander un investissement important, mais en regard de leur simplicité d'utilisation et de leurs performances, ces solutions restent intéressantes.

¹⁹ En français : apprentissage rapide.

²⁰ <http://www.articulate.com/products/studio.php> (en anglais).

²¹ <http://www.adobe.com/fr/products/presenter.html>

²² <http://www.adobe.com/fr/products/captivate.html>

²³ <http://scenari-platform.org/projects/scenari/fr/pres/co/>

Nous avons en premier lieu essayé la suite SCENARIchain. Celle-ci étant gratuite, nous souhaitions évaluer ses performances afin de pouvoir observer ensuite les solutions payantes. Nous devons avouer que les essais se sont avérés assez concluants, d'autant plus qu'au départ du projet, les besoins en scénarisation étaient plutôt limités. Le logiciel se prend facilement en main et est disponible pour les systèmes d'exploitation Windows et Mac OSX. Nous avons donc préparé une maquette d'un module de formation que nous avons soumis à nos supérieurs en n'écartant pas les autres solutions mais en présentant les avantages et inconvénients de leur utilisation.

L'image ci-dessous nous donne un aperçu de cette première maquette :

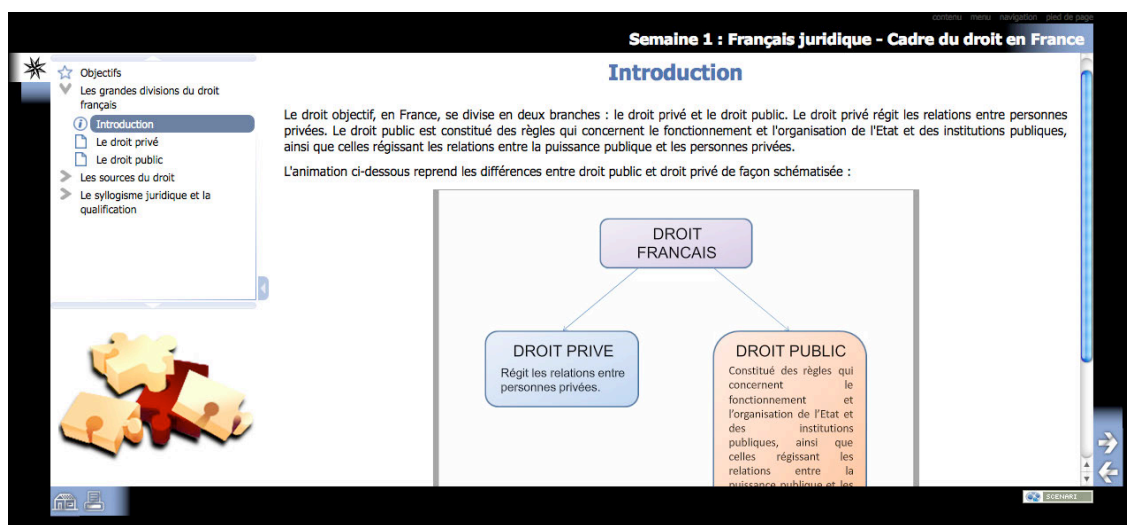


Figure 18 : Maquette d'un module de formation développé avec SCENARIchain

La maquette a reçu un bon accueil, mais a rapidement montré les limites de cette suite logicielle. En effet, si la saisie des contenus est assez aisée (à condition de prendre un petit peu de temps pour comprendre le fonctionnement du logiciel), la mise en ligne et la gestion du design d'un module de formation requiert plus de travail. Si l'on souhaite s'éloigner du thème initial, il faut alors avoir des connaissances en programmation orientée web. De plus, l'utilisateur n'a au final que peu de possibilités pour structurer son cours. Il n'y a par exemple aucune animation possible à moins d'avoir recours à un logiciel tiers.

C'est ce dernier aspect qui nous a amené à essayer les suites payantes que nous avons citées plus haut. Celles-ci s'intègrent dans le logiciel Microsoft Powerpoint et permettent de transformer un simple diaporama en une animation Flash parfaitement intégrée dans une page internet. Il suffit alors d'effectuer quelques réglages et de publier la

présentation. Une fois publié, il ne reste plus qu'à la mettre en ligne sur la plateforme Moodle.

Le seul, et non des moindres, inconvénient de ces logiciels est qu'ils fonctionnent exclusivement sur le système d'exploitation Microsoft Windows. Comme nous travaillions sur un ordinateur doté du système d'exploitation Mac OSX, nous avons préparé tous les diaporamas sur cet ordinateur et les avons par la suite publiés depuis un des ordinateurs du centre.

Nous avons donc sélectionné et comparé deux de ces logiciels, que sont Articulate Studio et Adobe Presenter. C'est ce dernier que nous avons choisi celui-ci nous ayant semblé être le plus facile à prendre en main et répondant parfaitement à nos besoins.

Les activités ont quant à elles été majoritairement développées à l'aide de l'exerciseur inclus sur la plateforme Moodle. Le principal avantage de cette solution est de pouvoir profiter du système de traces d'utilisation. Grâce à cela, l'équipe pédagogique et l'apprenant peuvent visualiser diverses statistiques, notamment sur les résultats obtenus et le temps passé sur la plateforme. Certaines activités ont également été conçues à l'aide du logiciel Hot Potatoes²⁴ pour combler les limites de l'exerciseur de Moodle.

Certains logiciels parmi ceux que nous avons essayés proposent d'inclure les exercices directement dans le cours, et d'utiliser la norme SCORM pour faciliter l'intégration du module sur les plateformes d'apprentissage en ligne. Toutefois, par manque de temps nous n'avons pas pu explorer cette possibilité. Il aurait alors été nécessaire de reproduire l'ensemble des exercices au sein du logiciel. Nous avons donc préféré utiliser la fonction d'import de données proposée par Moodle. La modification des exercices est alors aisée et permet de profiter pleinement des statistiques fournies par la plateforme.

3.1.4. Organisation du projet

3.1.4.1. Lancement du dispositif

Le dispositif entre en fonction le lundi 10 septembre 2012. Nous n'aurons pas eu le temps d'assister à son lancement au cours de notre stage, cependant nous restons en contact avec l'équipe du CDNT pour connaître les résultats de notre travail.

²⁴ <http://hotpot.uvic.ca/> (en anglais).

3.1.4.2. Difficultés rencontrées

Au cours des différentes étapes de conception et de réalisation du dispositif, nous avons dû faire face à certaines difficultés, provoquant ainsi des retards dans l'avancée du projet.

La principale d'entre elles était d'être en charge de l'ensemble des étapes de création et de production. Notre expérience du domaine est encore trop minime pour réussir à estimer correctement le temps nécessaire à chaque partie du travail, d'autant plus que nous ne disposons pas de compétences suffisantes pour toutes les mener à bien. En effet, si médiatiser un contenu sur un logiciel tel que Microsoft Powerpoint est aisé, il est par exemple beaucoup plus difficile de maîtriser l'usage des outils de e-learning que nous avons essayé. Afin de tester ces outils, nous avons dû apprendre à utiliser leurs fonctions de base. Nous avons donc rencontré certaines frustrations du fait de ne pas pouvoir toujours parvenir à faire les choses comme nous le souhaitions. De plus, comme nous travaillions seul, la réalisation d'une étape devait attendre que la précédente soit terminée. Il a donc été nécessaire de réfléchir à l'ordre idéal dans lequel ces étapes doivent s'enchaîner pour limiter les pertes de temps.

La seconde difficulté rencontrée a été de devoir revenir plusieurs fois sur l'étape de scénarisation. En effet, une fois le cahier des charges établi et validé par nos supérieurs, nous avons entamé la réalisation des modules concernant la première semaine de cours. Nous avons ensuite présenté notre travail pour vérifier qu'il correspondait bien aux attentes et il nous a alors été demandé d'y apporter des modifications. La scénarisation des modules s'est donc construite au fur et à mesure de nos essais. Si ces étapes de validation de prototypes sont tout à fait normales pour ce type de projet, du fait que nous travaillions seuls sur le projet, il va sans dire que ces retours en arrière se sont avérés chronophages. La version finale de la scénarisation aura ainsi été adoptée moins de deux mois avant la fin de notre stage.

Enfin, il nous a été demandé de scénariser et médiatiser des contenus sans pouvoir y apporter de réelles modifications. Pour parvenir à concevoir des contenus plus riches et interactifs, il aurait été nécessaire de disposer d'un expert du domaine pouvant consacrer du temps à la conception du dispositif. N'ayant nous même que des connaissances limitées en droit, nous avons dû faire face à quelques difficultés pour réussir à transmettre des connaissances que nous ne maîtrisions pas. Nous avons alors essayé de nous mettre à la

place d'un apprenant pour avoir un aperçu de la perception des contenus, mais nous n'étions pas autorisés à reformuler ces contenus. Par ailleurs, la durée du projet ne nous aurait pas permis de tout reprendre.

3.1.4.3. Déroulement du projet

Le déroulement du projet s'est effectué sur une période de cinq mois consécutifs. Ceci comprend les étapes d'analyse des besoins, de conception et de réalisation des modules de formation.

A notre arrivée au sein du CDNT, nous avons commencé par observer les différents travaux réalisés par le centre, afin de mieux saisir les valeurs relayées par celui-ci. Cette première analyse des différentes missions dont ils ont la charge, que ce soit la gestion de formations à distance, la tenue d'une gazette en vidéo ou encore leur implication dans l'évolution des techniques de e-learning, nous a ainsi apporté quelques éclaircissements sur le travail attendu de nous. Le centre est résolument tourné vers les nouvelles technologies et sa direction est ouverte à toute proposition de projets susceptible d'apporter une avancée dans l'enseignement à distance ou l'amélioration de projets déjà en cours.

Suite à cela, nous avons analysé plus en détail les ressources sur lesquelles s'appuie le projet, à savoir les cours du DU « Préparation aux études de droit en français ». A partir de cette étape, nous avons pu commencer à émettre des propositions concernant la mission qui nous a été confiée. Afin de structurer la mise en place du projet et clarifier ce qui était attendu de nous, nous avons entamé la rédaction d'un cahier des charges qui comprendrait l'ensemble des spécificités pédagogiques et techniques du dispositif. Des réunions régulières, avec les différents intervenants du projet (notamment M. Delabre, qui nous encadre pour ce stage, Mme Reynier, qui supervise notre travail et Mme Damette, responsable de formation et auteur de certains cours du DU), nous ont permis de nous assurer des ressources disponibles et de la bonne progression du projet. Une fois la rédaction terminée, nous avons envoyé notre cahier des charges à ces personnes pour validation.

L'étape suivante était la réalisation du projet. Cette étape s'est avérée la plus longue en raison de retours sur la conception du dispositif. Nous avons conçu un prototype de formation qui s'est affiné au fil du temps. Nous présentions le prototype à nos supérieurs pour validation, tout en cherchant ensemble les éventuels points à améliorer. Nous avons

mis en place une communication importante autour de ce projet afin d'être sûrs de le mener dans la bonne direction et que celui-ci corresponde au besoins exprimés.

Une fois le dernier prototype validé, nous avons commencé à préparer l'intégration du dispositif. Nous avons donc mis en place une charte graphique pour la formation dans la plateforme Moodle, impliquant notamment la création de bannières, la mise en place des exercices ou la création d'une page d'accueil.

C'est ainsi en dernier lieu que s'est effectuée, au fur et à mesure, la création des nouvelles ressources pédagogiques. Nous avons choisi de travailler chaque matière individuellement, dans l'ordre suivant : grammaire, français juridique et méthodologie. Ces ressources étaient alors immédiatement mises en ligne.

3.1.4.4. Livrables

La mise en œuvre de ce projet nous a conduit à réaliser les productions suivantes :

- Un cahier des charges contenant l'ensemble des informations nécessaires à la conception du dispositif ;
- Un ensemble de modules de formation fonctionnels, ainsi les ressources qui y étant associées (documents PDF, images, vidéos, etc.) ;
- Une documentation utilisateurs comprenant toutes les informations nécessaires à une reprise ultérieure du projet, que ce soit pour y apporter des modifications ou simplement poursuivre notre travail.

3.1.5. Propositions d'évolution du projet

Si le dispositif est actuellement fonctionnel, il n'en est pas moins améliorable. En effet, principalement par manque de temps nous n'avons pas pu appliquer le concept de scénarisation que nous avons créé à l'ensemble des enseignements. Les cours de méthodologie juridique n'ont ainsi pas pu atteindre le même stade de développement que les autres matières. Bien que l'avatar et la charte graphique associés à cet enseignement soient prêts à être utilisés, la médiatisation du contenu de cours n'a quant à elle pas pu être effectuée durant la période de stage.

Les ressources que nous avons utilisées pour ce dispositif s'adressaient à un public non francophone, disposant déjà de connaissances en droit, L'objectif était donc de les initier au milieu judiciaire français. Cette différence se retrouve dans le contenu de certains

cours qui pourraient alors gagner à être réadaptés pour un public d'étudiants français. De plus, les contenus étaient prévus pour être lus à partir de documents PDF et non pour être « animés ». Afin d'améliorer l'interaction avec les apprenants et rendre l'ensemble moins linéaire et donc plus ludique, il pourrait être intéressant d'envisager une refonte de contenus.

Toujours dans un souci d'interactivité, les différents exercices associés aux modules de formation pourraient y être intégrés directement à l'aide des outils de e-learning que nous avons évoqués dans ce mémoire.

Pour finir, il est tout à fait possible d'ajouter de nouveaux contenus, que ce soit une nouvelle matière ou une prolongation de la durée totale de cette formation. La scénarisation que nous avons mis en place reste ainsi ouverte aux évolutions futures.

3.2. Projet « Serious Game à 1 € »

3.2.1. Présentation du projet

Le milieu du e-learning s'inspire de plus en plus des jeux vidéo pour concevoir des formations. Si aujourd'hui l'usage des « jeux sérieux » est très répandu – notamment dans le cadre de la formation du personnel d'une entreprise, du personnel médical ou encore pour des actions de sensibilisation sur un thème donné – il est encore assez peu présent au sein du monde de l'enseignement.

L'équipe du CDNT s'intéresse tout particulièrement à l'usage du virtuel (ils sont présents sur l'univers virtuel Second Life), si bien que petit à petit des projets de simulation ont tenté de voir le jour. Après quelques essais de développement concluants, ils ont eu l'idée de créer un système permettant de générer automatiquement de courts modules interactifs. L'objectif est alors de mettre cet outil à destination des enseignants qui, n'ayant pas de connaissances poussées en informatique, seront en mesure de concevoir et réaliser rapidement des modules de formation qu'ils pourront mettre à disposition des étudiants. Grâce à la réalisation d'un tel outil, la Faculté de droit se dotera alors d'un répertoire de modules de formation dont le coût de création sera très réduit.

La conception de ce projet est à la charge d'un stagiaire en troisième année de Licence informatique à l'université Lyon 1, Antoine Patel. Il nous a été demandé de prendre part à ce projet en tant que « consultant e-learning » afin d'aider à cerner les attentes des différents utilisateurs et de fournir des informations sur les outils déjà existant.

3.2.2. Identification des besoins

Afin de toucher le public le plus large possible, l'outil doit être multiplateforme, c'est-à-dire qu'il doit pouvoir fonctionner aussi bien sur les principaux systèmes d'exploitation que sont Microsoft Windows, Mac OSX et Linux que sur les appareils mobiles comme les tablettes tactiles.

L'ergonomie de l'outil est un aspect à prendre particulièrement en compte, étant donné qu'il s'adresse à un public de non spécialistes. Il doit donc être facile à prendre en main, et ne pas nécessiter d'opérations compliquées pour les utilisateurs. Il doit également permettre d'apporter des modifications à un projet de simulation déjà créé (modifier le scénario, un élément de contenu ou des ressources).

Aucune indication particulière n'a été donnée sur les technologies à employer ou encore sur les fonctionnalités que doit posséder l'outil.

L'objectif est de permettre à un enseignant de construire un scénario à embranchements. De cette manière, le scénario évolue en fonction des actions de l'apprenant, qui peut ainsi revoir le module et obtenir un résultat différent de la première fois. Ces embranchements permettent de simuler la conséquence des choix de l'apprenant comme le ferait un jeu, notamment lors de la résolution d'un cas pratique.

3.2.3. Solution retenue

Les contraintes de développement nous ont poussé à rechercher une technologie pouvant fonctionner sur tous les types de plateformes, indifféremment du système d'exploitation. Il s'agit d'une tâche ardue car il n'existe pas de solution s'intégrant parfaitement sur tous les systèmes. En effet, Flash et Java ne disposent pas d'une bonne accessibilité sur les supports mobiles de marque Apple, ceux-ci privilégiant des solutions propriétaires (à savoir le langage de programmation Objective-C). D'autant plus que pour fonctionner, ces derniers nécessitent l'installation de plug-ins supplémentaires.

Nous avons donc imaginé une plateforme en ligne conçue grâce aux technologies du web, tels que HTML, CSS, JavaScript, PHP et XML. Cette solution permet de se connecter via n'importe quel support depuis un navigateur, à condition de disposer d'un accès à internet.

Avec une telle plateforme, l'utilisateur aurait accès à deux type d'interfaces : un éditeur de texte ainsi qu'une interface de gestion de la mise en forme. Celle-ci serait

similaire au logiciel Microsoft Powerpoint et de type WYSIWYG²⁵. L'image ci-dessous nous permet de voir les différents éléments qui la composent :

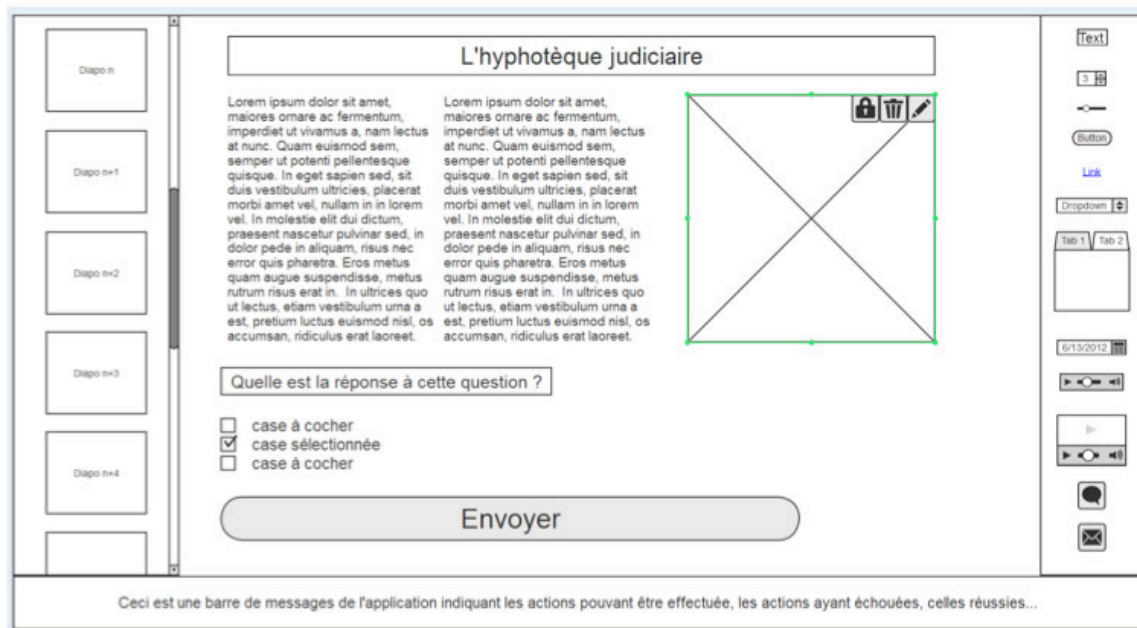


Figure 19 : Maquette de l'interface de l'application "Serious Game à 1€"

Pour créer un module, un enseignant se connecterait à l'interface puis saisisrait son scénario dans l'éditeur de texte. Un balisage automatique des parties fonctionnant comme les outils de mise en forme du logiciel Microsoft Word permettrait alors de préparer découpage du texte en plusieurs diapositives. Une fois le scénario achevé, il serait enregistré au format XML sur le serveur afin de pouvoir y accéder par la suite et éventuellement y apporter des modifications. En accédant à l'interface de gestion de la mise en forme, l'utilisateur pourrait alors ajouter des ressources (images, vidéos, etc.) avant la publication du module.

²⁵ What You See Is What You Get. Ce type d'interface permet de construire visuellement le résultat à atteindre sans nécessité d'utiliser soi-même un langage de programmation, le code étant généré automatiquement.

Partie 4

-

Retour sur expérience

4.1. Usage des techniques de gestion de projet dans le cadre de notre mission

Au début de ce stage, nos connaissances en matière de gestion de projet étaient assez limitées. Nous avons vu durant notre formation quelques outils nous permettant d'organiser notre travail, comme la rédaction d'un cahier des charges ou l'utilisation d'un diagramme de Gantt pour articuler celui-ci dans le temps, mais n'étions alors pas conscients de la manière de les mettre à profit. Nous nous sommes alors rendus compte grâce à nos recherches sur le sujet, que ces techniques ne s'utilisent pas n'importe comment et peuvent grandement améliorer le travail de gestion d'un projet. Nous allons donc, dans cette partie revenir sur la façon dont nous avons géré ce projet et en tirer des enseignements. Il s'agit alors, comme nous l'avons vu dans ce mémoire de la phase de terminaison.

Pour commencer, par manque de connaissances sur le sujet, nous n'avons établi aucune méthode de gestion de projet, nous avons construit notre travail de la manière nous ayant semblé la plus juste. Il aurait pu être intéressant de se pencher sur la question avant d'entamer la phase conception, afin de pouvoir identifier d'éventuelles causes de retard. Notre idée de départ se rapprochant plus du modèle en cascade (identification des besoins, rédaction du cahier des charges, conception puis réalisation des modules, et enfin mise en ligne de ces derniers), elle a rapidement montré ses faiblesses. Nous avons perdu du temps dans une rédaction trop poussée du cahier des charges, car notre but était d'établir d'emblée la version finale du dispositif. Or, après la présentation d'une première maquette, nous avons dû apporter des modifications. Cette phase s'est au final répétée plusieurs fois et les prototypes se sont donc également succédés. C'est donc sans le vouloir, que nous nous sommes rapproché de la méthode Agile, avec son mode de fonctionnement en spirale. Au fur et à mesure, le prototype s'affine et la qualité du produit final augmente. Avec une connaissance en matière de méthodes de gestion de projet, nous aurions ainsi pu éviter certains retards dans les délais et laisser le dispositif se construire au gré de l'évolution des besoins.

Dès le début de ce stage, nous avons établi un journal de bord nous permettant d'identifier les tâches effectuées et le temps que celles-ci ont exigées. Nous avons toutefois fait l'erreur de ne pas comparer les résultats de ce document avec le diagramme des tâches,

causant ainsi quelques ralentissements. Nous n'avons alors pas été en mesure d'apporter les corrections nécessaires pour éviter l'ensemble de ces pertes de temps.

Nous avons pu également nous rendre compte de la difficulté de prendre en charge l'ensemble des aspects d'un projet. Ce travail nous a demandé un investissement important pour être en mesure de répondre à l'ensemble des besoins, nous avons dû nous former à différentes techniques (retouche d'images, montage de fichiers audio et vidéo, conception du design de la plateforme, etc.) et technologies. Au sein d'une équipe de projet, certains points auraient ainsi pu être réalisés par des spécialistes de ces domaines. De ce cas de figure, il est donc nécessaire de bien évaluer ses propres compétences et d'intégrer à la conception du projet le temps alloué à l'acquisition de nouvelles, tout en estimant le besoin réel.

Malgré tout, nous avons pu mener à bien notre mission, qui était de concevoir un dispositif ludique et interactif, s'éloignant ainsi du modèle classique de FOAD tout en employant des technologies utilisées par les professionnels du domaine.

Ce stage accompagné de la rédaction de ce mémoire, s'est avéré très formateur, nous avons pu améliorer nos compétences en matière de gestion de projet et de conception de formation à distance.

4.2. Réflexions sur le métier de chef de projet

La gestion de ce projet de formation nous a permis de nous rendre compte de la réalité du travail demandé à un chef de projet.

Celui-ci doit ainsi maîtriser les techniques de gestion de projet et disposer de connaissances relatives au domaine d'application du projet (dans notre cas, l'enseignement à distance) et faire preuve de nombreuses qualités, parmi lesquelles rigueur, ouverture, disponibilité, intégrité, bon sens, organisation, anticipation, autodiscipline, capacités analytiques, capacité à gérer des situations incertaines, diplomatie, leadership, capacités relationnelles, professionnalisme, etc. sans oublier jouer d'une bonne condition physique et morale. Toutes ces qualités sont en effet nécessaires pour réussir à développer un produit de grande qualité à moindres coûts et dans des délais relativement courts. On peut dire qu'il se positionne en tant que « chef d'orchestre » d'une équipe de projet.

Le chef de projet est le représentant de la maîtrise d'œuvre. Il est donc responsable de l'atteinte des objectifs définis par la maîtrise d'ouvrage et acceptés par la maîtrise

d'œuvre. Il est ainsi directement responsable des processus concernant les relations humaines et la coordination. Afin de mener à bien sa mission, il doit s'entourer de personnes de confiance.

Toutefois, bien que passionnant, le poste est réputé difficile, générateur de stress, d'autant plus que si tout va bien, il en est rarement félicité, alors que dans le cas contraire, il est tenu responsable. Il est préférable de pouvoir attester d'une grande expérience pour devenir chef de projet, car le travail demande un fort engagement personnel et une grande capacité à prendre des décisions importantes.

Sur des petits projets, il n'est pas rare de voir un chef de projet tenir plusieurs rôles. Nous entrons dans ce cas de figure, ayant notamment pris part aux étapes de conception et réalisation. En revanche, lors de la mise en œuvre de projet de grande envergure, la répartition des tâches est bien plus nette, le chef de projet devant alors se concentrer sur le pilotage, la coordination et l'animation de l'équipe du projet. Lorsqu'une partie du projet est sous-traitée, son rôle s'axe vers le suivi et le contrôle des prestations fournies.

4.3. Quelques mots sur le travail d'un consultant e-learning

Grâce aux missions qui nous ont été confiées, nous avons pu expérimenter les approches de deux métiers différents : nous avons ainsi été chef de projet et consultant e-learning pour un projet de développement d'un outil destiné aux enseignants et au personnel du CDNT. Dans cette section, nous allons revenir sur notre expérience en tant que consultant.

L'approche suivie par un consultant est tout autre de celle de chef de projet. Nous apportons au projet une ressource, un ensemble de connaissances susceptibles d'améliorer les performances du produit final et de faciliter le travail menant à sa réalisation. En tant que consultant, nous avons donc le devoir d'analyser le besoin et, à partir de cela, d'effectuer des préconisations. La décision d'utiliser tout ou partie de ces préconisations revient au chef de projet. Etant spécialiste du domaine, il peut ainsi être frustrant de voir une partie de son travail mise de côté, mais il faut alors être en mesure de revenir avec de nouvelles idées, plus proches de la vision perçue par la direction.

Concernant notre participation au projet « Serious Game à 1€ », nous avons pu apporter des connaissances sur le plan technique, la personne en charge n'étant notamment pas familière avec les technologies Flash et XML. Nous avons également apporté un point

de vue axé sur l'utilisateur, permettant une meilleure définition de l'ergonomie de l'interface de l'application. De plus, étant familier avec certains outils existants, nous avons été en mesure d'effectuer des propositions fondées sur notre expérience des fonctionnalités de ces outils. Notre travail s'est limité à ces préconisations, nous n'avons pas pris part au développement de l'application.

Conclusion

Nous nous sommes interrogés dans ce mémoire sur la pertinence de la mise en œuvre de techniques de management de projet lors de la conception d'une FOAD ou d'une application à visée pédagogique.

Nous avons pu voir que le terme « projet » peut tout à fait être adapté à ces types d'entreprises et qu'un ensemble de techniques et d'outils permettent à celui qui en a la charge de structurer son travail dans le temps en fonction des moyens mis à sa disposition. Il peut ainsi limiter les risques de dépassements de budget et de délais, pour parvenir à un résultat final de meilleure qualité.

La structure de ce mémoire nous propose de tirer parti de recherches effectuées en parallèle de la gestion d'un tel projet sans méthode particulière pour en dégager des propositions d'améliorations. Nous avons ainsi observé que sans en avoir conscience, nous avons parfois, au cours de cette expérience, mis en pratique certaines des méthodes évoquées dans ce mémoire. En effet, dans l'optique d'organiser notre travail, nous avons dû décomposer celui-ci en différentes tâches, que nous avons ensuite planifiées. Une fois notre travail achevé, nous avons confronté les théories avec nos propres résultats. Par cette démarche, nous avons pris conscience de l'utilité de telles pratiques et dégagé des pistes d'amélioration pour des travaux futurs.

Ce stage nous a permis de prendre de part à différents aspects de la gestion d'un projet à visée pédagogique. Nous avons ainsi été tour à tour, chef de projet – tout en étant responsable de l'ensemble des phases constituant celui-ci – puis consultant en tant que spécialiste des questions de e-learning afin d'aider à la conception d'un outil destiné à l'équipe pédagogique de la Faculté de droit de l'université Lyon 3. Ces deux rôles nous ont apporté des connaissances techniques et pratiques sur la manière dont s'articule ce type d'entreprise au niveau professionnel. De cette manière, nous avons acquis des compétences essentielles pour la suite de notre parcours.

Bibliographie

Jean-Claude Corbel : *Management de projet*, Éditions d'Organisation, Paris, 2003.

Alain Asquin, Thierry Picq : *Manager un projet pour la première fois*, Eyrolles, Paris, 2007.

Véronique Messenger Rota : *Gestion de projet, vers les méthodes Agiles*, Eyrolles, Paris, 2010.

Jean-Louis G. Muller : *Management de projet*, AFNOR, Saint-Denis, 2005.

Project Management Institute : *Guide du corpus des connaissances en management de projet (Guide PMBOK), 4th edition*, Project Management Institute, Newtown Square, 2008.

Jean-Luc Piotraut, *Droit de la propriété intellectuelle*, Ellipses, Paris, 2010.

Jean-Michel Brugière : *Droit des propriétés intellectuelles*, Ellipses, Paris, 2011.

Code de la propriété intellectuelle, 12^e édition, Dalloz, 2012.

Sitographie

Cédric Manara, Colloque des Journées du E-Learning 2012 de Lyon, *Le E-Learning hors-jeu* :

http://www.journees-elearning.com/index.php?option=com_content&view=article&id=175&Itemid=149

Michel Dupuis, Colloque des Journées du E-Learning 2012 de Lyon, *Le droit d'auteur sur l'œuvre multimédia pédagogique : un casse-tête* :

http://www.journees-elearning.com/index.php?option=com_content&view=article&id=170&Itemid=145

G. Picard, École des Mines de Saint Étienne, 2009, *Conduite et gestion de projets informatiques : une introduction* :

<http://www.emse.fr/~picard/cours/2A/gp/GP-Introduction.pdf>

Table des annexes

Annexe 1 Tableau des objectifs didactiques de la semaine 1	58
Annexe 2 Tableau des objectifs didactiques de la semaine 2	59
Annexe 3 Tableau des objectifs didactiques de la semaine 3	60
Annexe 4 Tableau des objectifs didactiques de la semaine 4	61
Annexe 5 Tableau de l'agencement des activités de français juridique pour la semaine 1	62
Annexe 6 Tableau de l'agencement des activités de grammaire pour la semaine 1	64
Annexe 7 Tableau de l'agencement des activités de méthodologie pour la semaine 1	65
Annexe 8 Tableau de l'agencement des activités de français juridique pour la semaine 2	66
Annexe 9 Tableau de l'agencement des activités de méthodologie pour la semaine 2	68
Annexe 10 Tableau de l'agencement des activités de français juridique pour la semaine 3	69
Annexe 11 Tableau de l'agencement des activités de grammaire pour la semaine 3	71
Annexe 12 Tableau de l'agencement des activités de méthodologie pour la semaine 3	72
Annexe 13 Tableau de l'agencement des activités de français juridique pour la semaine 4	73
Annexe 14 Tableau de l'agencement des activités de méthodologie pour la semaine 4	75
Annexe 15 Copie d'écran de la page d'accueil du dispositif	76
Annexe 16 Copie d'écran de la page d'accueil de la semaine 1	77
Annexe 17 Copie d'écran de la page d'accueil de la semaine 2	78
Annexe 18 Copie d'écran de la page d'accueil de la semaine 3	79
Annexe 19 Copie d'écran de la page d'accueil de la semaine 4	80
Annexe 20 Extrait du script issu du cours de français juridique de la première semaine	81

Annexe 1
Tableau des objectifs didactiques de la semaine 1

Enseignements	Connaissances	Savoir-faire
Français juridique	<p>Connaître les grandes divisions du droit français.</p> <p>Définir le contenu d'un code.</p> <p>Nommer les auteurs des différentes normes juridiques.</p> <p>Nommer les différentes sortes d'actes juridiques.</p> <p>Connaître les sources nationales et internationales du droit et la hiérarchie des normes.</p>	<p>Rédiger un syllogisme juridique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire référence à une norme, ○ Qualifier des faits juridiquement : faire rentrer des éléments de faits particuliers dans des catégories juridiques, ○ Utiliser la qualification pour argumenter en faveur d'une thèse. <p>Résoudre un cas pratique simple à l'aide du syllogisme.</p>
Grammaire	<p>Connaître les termes qui désignent des indéfinis.</p> <p>Connaître les termes génériques qui désignent des êtres, des choses et des actions, par leur genre.</p>	<p>Utiliser les termes qui désignent des indéfinis.</p> <p>Différencier les termes désignant l'indéfini dans le langage courant et ceux qui sont spécifiquement utilisés dans le langage juridique.</p> <p>Utiliser les termes génériques qui désignent des êtres, des choses et des actions, par leur genre.</p>
Méthodologie	<p>Comprendre ce que les enseignants de droit attendent des étudiants en cours magistral ainsi qu'en travaux dirigés.</p> <p>Connaître le mode d'élaboration d'une règle de droit.</p> <p>Connaître les principes et les conditions d'application de la loi dans le temps et dans l'espace.</p> <p>Connaître les principes, les méthodes et les techniques d'interprétation de la loi.</p> <p>Connaître le rôle de la coutume.</p> <p>Connaître les pouvoirs et les devoirs des juges.</p> <p>Identifier les caractères de la décision de justice.</p> <p>Connaître le rôle de la doctrine, source indirecte du droit.</p>	<p>Ecouter et comprendre un extrait de cours magistral.</p> <p>Prendre des notes à partir d'un cours magistral.</p> <p>Chercher et trouver la documentation concernant les règles de droit.</p> <p>Identifier une règle de droit et la comprendre.</p>

Annexe 2
Tableau des objectifs didactiques de la semaine 2

Enseignements	Connaissances	Savoir-faire
Français juridique	<p>Se repérer dans les deux ordres de juridiction en France : l'ordre judiciaire et l'ordre administratif.</p> <p>Connaitre le vocabulaire de base de la procédure.</p> <p>Comprendre ce qu'est le système normatif nommé « le droit ».</p> <p>Connaitre les neuf principes fondamentaux de la justice.</p>	<p>Utiliser les marqueurs élémentaires du raisonnement pour introduire un problème de droit, énumérer et conclure.</p> <p>Repérer les marques de régularité et les marques d'authenticité dans un jugement.</p> <p>Rédiger la première partie d'une fiche de jurisprudence : les étapes de la procédure.</p> <p>Rédiger la deuxième partie d'une fiche de jurisprudence : formuler le problème de droit.</p>
Méthodologie	<p>Connaitre l'organisation générale de la justice.</p> <p>Assimiler le vocabulaire juridique propre à une décision de justice.</p> <p>Assimiler la structure des décisions de justice.</p>	<p>Etre capable de réaliser une présentation de la décision de justice.</p>

Annexe 3
Tableau des objectifs didactiques de la semaine 3

Enseignements	Connaissances	Savoir-faire
Français juridique	<p>Savoir ce que recouvre la notion de « liberté » dans le système juridique français et européen.</p> <p>Reconnaitre la définition de la servitude, du travail forcé et de l'esclavage.</p> <p>Repérer le rôle joué par la Cour européenne des droits de l'homme en matière de lutte contre l'esclavage.</p> <p>Connaitre la fonction des suffixes -ible, -able, -uble.</p> <p>Savoir ce que recouvre la notion d' « égalité » dans le système juridique français et européen.</p> <p>Repérer comment l'égalité peut être justiciable grâce aux mécanismes de lutte contre les discriminations.</p> <p>Découvrir des articles du code pénal et du code du travail relatifs à la discrimination : voir comment la loi formule et régit cette incrimination.</p> <p>Connaitre la définition des droits subjectifs et savoir différencier les droits patrimoniaux des droits extrapatrimoniaux ainsi que les différentes catégories de droits extrapatrimoniaux : droits de la personnalité, droits politiques, droits économiques et sociaux, droits familiaux.</p>	<p>Savoir employer le vocabulaire relatif au thème de la servitude, du travail forcé et de l'esclavage.</p> <p>Savoir appliquer les incriminations de servitude, de travail forcé et de l'esclavage à un cas concret.</p> <p>Savoir employer les adjectifs et les noms formés à partir des suffixes -ible, -able, -uble.</p> <p>Savoir qualifier des situations discriminantes en différenciant les jugements de valeur portant sur les actes de ceux portant sur la personne.</p> <p>Comprendre une interview vidéo sur le thème du droit au logement opposable.</p> <p>Savoir expliquer en quoi un droit est-il ou non « opposable ».</p> <p>Faire le lien entre droits subjectifs reconnus et défendus par le droit objectif et les valeurs fondamentales du système juridique : liberté / égalité.</p> <p>Maitriser les verbes relatifs aux droits et obligations et aux droits subjectifs.</p> <p>Maitriser le vocabulaire relatif à l'applicabilité d'un droit.</p>
Grammaire	Connaitre les différents pronoms relatifs simples et complexes.	Identifier les cas d'emploi des pronoms relatifs simples et complexes.
Méthodologie		<p>Etre capable de comprendre les faits.</p> <p>Etre capable de qualifier les faits et de maitriser le vocabulaire juridique.</p> <p>Etre capable de retrouver les principes applicables à un problème de droit.</p> <p>Etre capable d'appliquer le principe à l'espèce.</p> <p>Etre capable de rédiger un cas pratique.</p>

Annexe 4
Tableau des objectifs didactiques de la semaine 4

Enseignements	Connaissances	Savoir-faire
Français juridique	<p>Connaitre le contexte historique et les origines de la Constitution de 1958.</p> <p>Connaitre les grands textes juridiques à valeur constitutionnelle.</p> <p>Connaitre le système des élections en France.</p> <p>Connaitre le nom et la ville de quelques femmes et hommes politiques actuels en France.</p> <p>Connaitre les principaux termes se rapportant à la seconde guerre mondiale (culture générale).</p>	<p>Utiliser les termes se rapportant à l'organisation de l'Etat.</p> <p>Utiliser les termes se rapportant à l'organisation territoriale française.</p> <p>Utiliser les termes se rapportant aux élections.</p> <p>Connaitre la valeur du temps présent dans le texte de la Constitution et en droit en général.</p> <p>Faire un résumé sur le rôle du chef de l'Etat.</p> <p>Rédiger un court article sur l'organisation des élections.</p>
Méthodologie		<p>Etre capable de lire et de comprendre un texte de loi et d'identifier les mots clés.</p> <p>Etre capable d'identifier la structure d'un texte de loi.</p> <p>Etre capable de lire et de comprendre un article de doctrine et d'identifier les mots clés.</p> <p>Etre capable d'identifier la structure d'un article de doctrine.</p> <p>Etre capable de mettre en avant les idées principales.</p> <p>Etre capable d'élaborer un plan.</p> <p>Etre capable de rédiger un commentaire.</p>

Annexe 5
Tableau de l'agencement des activités de français juridique pour la
semaine 1

Référence	Type	Description	Ressources associées
Les grandes divisions du droit français			
FJ101 : Questions de cours	QCM	Pour chaque question, choisir la bonne réponse.	
FJ102 : Choisir le bon code	Appariement	Identifier le code duquel est extrait chaque article.	○ Extraits de codes.
Les sources du droit			
FJ103 : La hiérarchie des normes	Composition	Pour chacun des principes cités, indiquer (dans une problématique de hiérarchie) sa signification et/ou ses conséquences.	○ Correction type.
FJ104 : Les auteurs des normes	Appariement	Trouver l'auteur des normes citées.	
FJ105 : Relations entre les auteurs des normes	Composition	Tirer une conclusion sur les relations entre les différents auteurs de normes juridiques et les différentes catégories de normes.	○ Correction type.
FJ106 : Catégoriser un acte juridique	QCM	Retrouver la catégorie juridique correspondant à chaque acte cité.	
FJ107 : Exemples d'actes juridiques	Composition	Trouvez un exemple pour chaque catégorie d'acte citée.	○ Correction type.
Le syllogisme juridique et la qualification			
FJ108 : Référence à une norme	Composition	Rédiger pour chaque référence citée deux phrases exposant le droit objectif : une phrase avec une locution et une phrase avec un verbe.	○ Correction type.
FJ109 : Traduire en termes juridiques (1 ^{er} niveau de qualification)	Composition	"Traduire" en langage juridique la situation.	○ Correction type. ○ Situation à traduire.
FJ110 : Traduire en termes juridiques	Composition	Définir la qualification juridique pour trois situations citées.	○ Correction type. ○ Trois situations à traduire.
FJ111 : Opposition de qualifications juridiques	Composition	Pour chaque cas, rédiger les qualifications que chacune des parties pourrait avancer afin de servir ses intérêts.	○ Deux cas à étudier. ○ Correction type.
FJ112 : Retrouver le syllogisme dans un arrêt du Conseil d'Etat	Composition	Retrouver le syllogisme mis en œuvre par le Conseil d'Etat dans son arrêt.	○ Arrêt du 19/02/2007. ○ Correction type.

Cas pratique

FJ113 : Formuler les trois problèmes de droit et rédiger le syllogisme	Devoir	Formuler les trois problèmes de droit cités sous forme de questions, puis rédiger un syllogisme pour répondre à chacun de ces problèmes.	○ Données du cas pratique.
--	--------	--	----------------------------

Annexe 6
Tableau de l'agencement des activités de grammaire pour la semaine 1

Référence	Type	Description	Ressources associées
L'expression de l'indéfini			
GR101 : Retrouver l'expression de l'indéfini dans la loi	Questions ouvertes	Pour chaque question, repérer la ou les expressions de l'indéfini.	○ Correction type.
GR102 : Compléter l'expression de l'indéfini	Exercice lacunaire	Compléter les phrases avec les adjectifs ou pronoms indéfinis qui conviennent.	
GR103 : L'indéfini en langage courant et en langage juridique	Exercice lacunaire	Remplacer les adjectifs et pronoms indéfinis en majuscule par d'autres pour les rendre plus juridiques en gardant le même sens et en effectuant les changements nécessaires.	
GR104 : Classer avec le bon terme générique	QCM	Trouver le terme correspondant à chaque groupe de mots.	
GR105 : Rechercher le terme juridique	Exercice lacunaire	Compléter les phrases en utilisant les termes génériques adéquats.	

Annexe 7
Tableau de l'agencement des activités de méthodologie pour la semaine 1

Référence	Type	Description	Ressources associées
La prise de notes en cours			
Pas d'exercices.			
Identification, élaboration et compréhension d'une règle de droit			
MT101 : Instruments de travail	QCM	Répondre aux questions.	
Recherche d'une règle de droit et de son interprétation			
MT102 : Recherches à faire	Questions ouvertes	En appliquant les techniques et manipulations indiquées dans la vidéo, répondre aux questions.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Vidéo « Recherches sur Legis ». ○ Correction type.

Annexe 8
Tableau de l'agencement des activités de français juridique pour la
semaine 2

Référence	Type	Description	Ressources
Les deux ordres de juridiction			
FJ201 : Trouver les mots manquant	Exercice lacunaire	Compléter le tableau.	
FJ202 : Vocabulaire juridique	QCM	Répondre aux questions.	
FJ203 : Trouver les mots manquant sur l'organisation de la justice	Exercice lacunaire	Regarder la vidéo et compléter le texte.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Vidéo de présentation de l'organisation de la justice.
FJ204 : Répondre aux questions	QCM	Suivre le lien vers un site internet externe et lire le texte sur la présentation de l'ordre judiciaire afin de pouvoir répondre aux questions.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lien internet externe (www.justice.gouv.fr).
FJ205 : Quels termes s'opposent ?	QCM	Pour chaque extrait, trouver l'ensemble de termes qui s'opposent.	<ul style="list-style-type: none"> ○ 5 extraits inspirés du texte « Les ordres de juridictions et des branches du droit ».
FJ206 : Court article sur une situation juridique	Composition	Rédiger un court article en imaginant l'objet d'un litige, les parties en présence et leur parcours devant au moins deux juridictions.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Correction type.
La notion de droit			
FJ207 : Trouver et classer les expressions pour marquer les étapes du raisonnement	Appariement	Pour chaque extrait, repérer les expressions entre crochets [] et classer ces expressions en fonction de l'étape du raisonnement à laquelle elles correspondent.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Extraits du texte « la notion de droit » du cours de français juridique.
FJ208 : Varier les expressions pour marquer les étapes du raisonnement	Composition	Remplacer les expressions par d'autres, équivalentes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Extraits du texte « la notion de droit » du cours de français juridique. ○ Correction type.
FJ209 : Rédiger une réponse argumentée, raisonnée	Devoir	Apporter une réponse argumentée aux cinq questions posées.	
Les neuf principes fondamentaux de la justice en France			
FJ210 : Retrouver les principes	Appariement	Pour chacun des onze textes, retrouver le principe fondamental de la justice auquel il	<ul style="list-style-type: none"> ○ Textes inspirés des informations figurant

fondamentaux de la justice		correspond.	sur le site du Ministère de la justice, à la rubrique « Les fondements et principes » (www.justice.gouv.fr).
FJ211 : Appliquer les principes fondamentaux de la justice	Wiki	Pour chaque situation, donner le principe fondamental de la justice et expliquer son application	
Vocabulaire de la procédure			
FJ212 : Relier les termes contraires	Appariement	Associer chaque terme à son contraire.	
FJ213 : Trouver le bon mot	Exercice lacunaire	Retrouver les mots manquants dans le texte.	
FJ214 : Répondre par « Vrai » ou « Faux »	QCM	Répondre aux questions par « Vrai » ou « Faux ».	
Analyse d'un arrêt de cour d'appel			
FJ215 : Repérer les marques de régularité et d'authenticité du jugement	Composition	Indiquez les marques de régularité et les marques d'authenticité dans le jugement de la cour d'appel d'Aix en Provence.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Jugement de la cour d'appel d'Aix en Provence (<i>Audience publique du 22 mai 2006</i>). ○ Correction type.
FJ216 : Questions sur le jugement	QCM	Répondre aux questions portant sur le jugement de la cour d'appel d'Aix en Provence.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Jugement de la cour d'appel d'Aix en Provence (<i>Audience publique du 22 mai 2006</i>).
FJ217 : Compléter les phrases	Exercice lacunaire	Retrouver les mots manquants dans le texte.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Jugement de la cour d'appel d'Aix en Provence (<i>Audience publique du 22 mai 2006</i>).
FJ218 : Indiquer les étapes de la procédure	Composition	Compléter le tableau retraçant les différentes étapes de l'affaire jugée par la Cour cassation.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Correction type.
FJ219 : Formuler le problème de droit	Wiki	Pour chacune des questions, formuler le problème de droit.	

Annexe 9
Tableau de l'agencement des activités de méthodologie pour la semaine 2

Référence	Type	Description	Ressources
L'organisation juridictionnelle en France			
MT201 : Questions de cours	QCM	Répondre aux questions.	.
Les termes juridiques			
MT202 : Définir les termes juridiques	Composition	Définir les termes cités.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Glossaire. ○ Correction type.
MT203 : Distinguer des termes juridiques	Composition	Pour chaque série de termes juridiques, expliquer la distinction entre ces termes.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Glossaire. ○ Correction type.
L'identification de la structure des décisions de justice			
MT204 : Compléter une décision de justice	Exercice lacunaire	Retrouver les mots manquants dans le texte.	
La méthode de la fiche de décision de justice			
MT205 : Identifier les éléments d'une décision de justice	Composition	Identifier les éléments cités dans la décision de la troisième chambre civile de la Cour de cassation du 28 mars 2000.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Décision de la troisième chambre civile de la Cour de cassation du 28 mars 2000. ○ Correction type.
MT206 : Faire la fiche de décision de justice	Devoir	Faire la fiche de décision de la troisième chambre civile de la Cour de cassation du 28 mars 2000.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Décision de la troisième chambre civile de la Cour de cassation du 28 mars 2000.

Annexe 10
Tableau de l'agencement des activités de français juridique pour la
semaine 3

Référence	Type	Description	Ressources
La liberté			
FJ301 : Convention européenne des droits de l'homme	Exercice lacunaire	Retrouver les termes exprimant l'indéfini dans l'article 4 de la Convention.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Article 4 de la Convention européenne des droits de l'homme. ○ Texte de Michèle Cavalo : « Un cas de servitude ».
FJ302 : Incriminations	Appariement	Retrouver à quelle incrimination correspondent les trois définitions citées.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Texte de Michèle Cavalo : « Un cas de servitude ».
FJ303 : Classer des infractions	QCM	Classer trois infractions par ordre de gravité croissante.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Texte de Michèle Cavalo : « Un cas de servitude ».
FJ304 : Un cas de servitude	Composition	Après avoir lu le texte "Un cas de servitude", répondre aux questions.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Texte de Michèle Cavalo : « Un cas de servitude ». ○ Correction type.
FJ305 : Adjectifs, noms en -ible, -able, -uble, -ibilité	Exercice lacunaire	Former les adjectifs et lorsque c'est possible les noms à partir des verbes, en utilisant les suffixes -ible, -able, -uble (pour les adjectifs) et -bilité (pour les noms).	<ul style="list-style-type: none"> ○ Texte de Michèle Cavalo : « Un cas de servitude ».
FJ306 : Questions diverses	Composition	Répondre aux questions.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Texte de Michèle Cavalo : « Un cas de servitude ». ○ Correction type.
L'égalité			
FJ307 : Trouver les contraires	Exercice lacunaire	Donner, lorsque c'est possible les contraires des termes soulignés.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Extrait de « Valeurs de la démocratie, Huit notions fondamentales » de E. Dockes.
FJ308 : Différents types de jugement sur une personne	Appariement	Associer chaque situation avec le jugement de valeur qui lui correspond.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Extrait de « Valeurs de la démocratie, Huit notions fondamentales » de E. Dockes.

FJ309 : Licéité, illicéité des jugements de valeur	Wiki	Répondre en argumentant aux trois questions.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Extrait de « Valeurs de la démocratie, Huit notions fondamentales » de E. Dockes.
FJ310 : Titrer des articles de code relatifs à la discrimination	Appariement	Associer le titre qui convient à chaque article.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Articles de codes relatifs à la discrimination. ○ Extrait de « Valeurs de la démocratie, Huit notions fondamentales » de E. Dockes.
Les droits subjectifs			
FJ311 : Trouver la définition des verbes	Appariement	Associer chaque verbe à sa définition.	
FJ312 : Utiliser les verbes corrects	Exercice lacunaire	Compléter les phrases en utilisant le verbe qui convient.	
FJ313 : Trouver les mots manquant	Exercice lacunaire	A l'aide de la vidéo, compléter le texte.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Interview vidéo de Mme Béatrice Kan-Balivet.
FJ314 : Questions diverses	Composition	A l'aide de la vidéo, répondre aux quatre questions.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Interview vidéo de Mme Béatrice Kan-Balivet.
FJ315 : Classement de droits et d'obligations	Appariement	Classer les droits et obligations.	

Annexe 11
Tableau de l'agencement des activités de grammaire pour la semaine 3

Référence	Type	Description	Ressources
Les pronoms relatifs			
GR301 : À quels mots renvoient les pronoms relatifs ?	Questions à réponses courtes	Prendre connaissance de l'article et dire à quels mots renvoient les pronoms relatifs soulignés.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Article 1134 du Code civil, ensemble l'article L. 711-4 du Code de la propriété intellectuelle. ○ Correction type.
GR302 : À quels mots renvoient les pronoms relatifs ?	Questions à réponses courtes	Prendre connaissance de l'article et dire à quels mots renvoient les pronoms relatifs soulignés.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Correction type.
GR303 : Retrouver les pronoms relatifs simples manquants	Exercice lacunaire	Pour chaque phrase, retrouver le pronom relatif simple qui convient.	
GR304 : Retrouver les pronoms relatifs complexes manquants	Exercice lacunaire	Pour chaque phrase, retrouver le pronom relatif complexe qui convient.	
GR305 : Remplacer avec des propositions principale et relative	Composition	Remplacer les deux propositions par une proposition principale et une proposition relative pour éviter les répétitions.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Correction type.

Annexe 12

Tableau de l'agencement des activités de méthodologie pour la semaine 3

Référence	Type	Description	Ressources
Initiation au syllogisme juridique / Judiciaire			
MT301 : Rédiger un syllogisme	Composition	Répondre aux deux questions en utilisant le syllogisme juridique.	○ Correction type.
MT302 : Rédiger un syllogisme (TGI Paris ord. 11 janv. 1997)	Composition	Retrouver les trois parties du syllogisme juridique.	○ T.G.I. Paris, ord., 11 janvier 1997. ○ Correction type.
Initiation à la qualification des faits			
MT303 : Trouver les éléments et catégories juridiques	Composition	Recopier le texte dans la zone de réponse, et repérer les éléments juridiques avant d'inscrire, entre parenthèses avec un fond de couleur la catégorie et le type d'élément.	○ Correction type.
MT304 : Rattacher les faits à leur qualification juridique	Appariement	Rattachez les faits à leur qualification juridique : <i>immeuble</i> ou <i>meuble</i> .	
Présentation de la méthode du cas pratique			
MT305 : Rédiger un cas pratique	Devoir	Prendre connaissance du cas pratique et expliquer si la personne peut bénéficier de la loi citée.	○ Cas pratique.

Annexe 13
Tableau de l'agencement des activités de français juridique pour la
semaine 4

Référence	Type	Description	Ressources
Les 3 branches du droit constitutionnel			
FJ401 : Les 3 branches du droit constitutionnel	Exercice lacunaire / Questions à réponses courtes / Composition	L'exercice se compose de 3 questions (correspondant chacun à un type d'activité différent) : 1/ Compléter le tableau sur les 3 branches du droit constitutionnel. 2/ Retrouver le mot qui correspond à chaque définition. 3/ Résumer en 40 mots maximum les trois définitions du droit constitutionnel du texte de la question 1.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Extrait du livre Droit constitutionnel, Eric Oliva, 6ème édition, Ed. Dalloz 2009, p.2. ○ Correction type.
Origine de la Constitution : Le « discours de Bayeux », du Général de Gaulle			
FJ402 : Thèmes abordés dans le « Discours de Bayeux »	Appariement	Associer pour chaque partie le thème qui convient.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Extrait vidéo du discours. ○ Script du discours.
FJ403 : Retrouver les phrases du discours	Composition	Retrouver les phrases du discours faisant référence aux thèmes cités.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Extrait vidéo du discours. ○ Script du discours. ○ Correction type.
FJ404 : Rédiger un texte sur le rôle du chef de l'Etat	Devoir	Rédiger un texte de 100/150 mots maximum sur le rôle du chef de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Extrait vidéo du discours. ○ Script du discours.
FJ405 : Choisir logique verticale ou horizontale	Appariement	Indiquez pour chaque terme si il traduit une logique horizontale ou s'il suit une logique verticale.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Extrait vidéo du discours. ○ Script du discours.
FJ406 : Compléter avec « Promulguer » ou « Conclure »	Exercice lacunaire	En se reportant aux cours sur la notion de logique horizontale ou verticale, compléter les phrases avec les verbes « promulguer » et « conclure ».	<ul style="list-style-type: none"> ○ Extrait vidéo du discours. ○ Script du discours.
FJ407 : Choisir le terme qui convient	Exercice lacunaire	Complétez le texte ci-dessous en utilisant le terme qui convient parmi la liste de mots.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Extrait vidéo du discours. ○ Script du discours.
Les textes fondateurs et les grands principes juridiques français			

FJ408 : Rattacher à des textes ou à des principes généraux du droit	Appariement / Composition	L'exercice se compose de 2 questions (correspondant chacun à un type d'activité différent) : 1/ Rechercher à quel texte ou à quels principes généraux du Droit se rattachent les phrases citées. 2/ Répondre à la question : Quelle appellation juridique est commune à ces textes et principes généraux ?	○ Correction type.
La Constitution de 1958 et l'organisation des élections			
FJ409 : Répondre aux questions sur l'organisation administrative du territoire français	Vrai – Faux	Répondre aux questions concernant l'organisation administrative du territoire français par « Vrai » ou « Faux ».	○ Sites internet externes.
FJ410 : Caractériser les divisions territoriales	Exercice lacunaire	Compléter le tableau sur les divisions territoriales.	○ Sites internet externes.
FJ411 : Compléter l'article	Exercice lacunaire	Compléter l'article traitant des élections, à l'aide de la liste de mots.	○ Sites internet externes.
FJ412 : Caractériser les différentes élections	Questions à réponses courtes / Exercice lacunaire	L'exercice se compose de 2 questions (correspondant chacun à un type d'activité différent) : 1/ Saisir la réponse aux questions posées. 2/ Compléter le tableau récapitulatif sur les différents types d'élections.	○ Sites internet externes. ○ Correction type.
Le Conseil Constitutionnel			
FJ413 : A propos du Conseil Constitutionnel	Wiki	Répondre aux questions posées.	

Annexe 14
Tableau de l'agencement des activités de méthodologie pour la semaine 4

Référence	Type	Description	Ressources
L'appréhension d'un texte			
MT401 : Questions après une première lecture du texte	Composition	Répondre aux questions.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Texte « Club de Châtelet » – Conférence débat du 23 nov. 2011. ○ Correction type.
La compréhension du texte			
MT402 : Questions sur le texte	Composition	Définir les expressions citées.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Texte « Club de Châtelet » – Conférence débat du 23 nov. 2011. ○ Correction type.
La rédaction du commentaire de texte			
MT403 : Introduction et plan détaillé	Devoir	Rédiger une introduction et faire un plan détaillé du texte.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Texte « Discours préliminaire au Code Civil » (Portalis).
Le commentaire d'article (de loi)			
MT404 : Rédiger la mise en situation	Composition	Faire la « mise en situation » au vue du commentaire des articles cités.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Commentaire de l'article 314-1 du Code pénal. ○ Commentaire de l'article 1582 du Code civil. ○ Correction type.
MT405 : Proposer un plan	Composition	Suivre la méthode proposée dans le cours pour établir un plan pour le commentaire de l'article cité.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Commentaire de l'article 1116 du Code civil. ○ Correction type.
MT406 : Rédiger la fiche de décision de justice	Devoir	Rédiger la fiche de la décision de justice.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Décision de justice - Cass. Civ. 3ème, 16 mars 2011.

Annexe 15

Copie d'écran de la page d'accueil du dispositif

Réussite en Licence de Droit - Accueil - 2012/2013 Connecté sous le nom « Philippe Michael » (Déconnexion)

FDV > RLD_2012/2013 Prendre le rôle... Activer le mode édition

Musée Imagerie Juridique



Flash Info

Bulletin des Arrêts de la Cour d'Appel de Lyon



Revue électronique gratuite afin de mieux faire connaître la jurisprudence de la Cour d'appel de Lyon !

[En savoir plus ...]

Actu juridique

Affaire Viveo : pour la Cour de Cassation, un licenciement sans motif économique est un licenciement pour motif économique...

La décision de la Cour de Cassation dans l'affaire Viveo était attendue avec impatience par les praticiens. Les juges allaient-ils ...

[Lire la suite]

[Flux Podcast]

Personnes

Participants

Administration

- Activer le mode édition
- Paramètres
- Attribution des rôles
- Notes
- Cours descendants
- Groupes
- Sauvegarde
- Restauration
- Importation
- Réinitialisation
- Rapports
- Questions
- Fichiers
- Profil

Catégories de cours

- Capacité
- Licence
- Master
- Centres et Instituts
- Hors Faculté de Droit
- Etranger
- Linguistique juridique
- Université Virtuelle
- Autres ressources

Tous les cours ...

Aperçu des sections



Bienvenue dans votre classe de droit virtuelle !

Avant que votre première année universitaire ne commence, nous vous proposons une formation spécialement conçue dans le but de vous apporter les compétences nécessaires pour mener à bien votre cursus de droit.

Ainsi, avec l'aide de nos trois avatars, vous allez acquérir au cours de ces 4 semaines passées ensemble, des connaissances en français juridique, grammaire et méthodologie du droit.

Chaque semaine, de nouveaux cours accompagnés de leurs séries d'exercices seront disponibles.

Parlez nous de vous...

Afin de pouvoir vous proposer des contenus adaptés, nous vous proposons de répondre à un petit questionnaire anonyme concernant votre rapport à l'informatique.

[QUESTIONNAIRE - Quel est votre profil technique ?](#)

[Forum des nouvelles](#)

[Forum des étudiants](#)

- 1 Planning de la formation**
La formation se déroule sur une période de quatre semaines du 10/09 au 07/10.
 - Semaine 1 - du 10/09 au 16/09
 - Semaine 2 - du 17/09 au 23/09
 - Semaine 3 - du 24/09 au 30/09
 - Semaine 4 - du 01/10 au 07/10
- 2 Utilisation de la plateforme**
Si vous rencontrez des difficultés avec la plateforme pédagogique de la Faculté de droit virtuelle, vous pouvez contacter stephanie.reynier@univ-lyon3.fr

Pour visualiser l'ensemble des contenus, il est nécessaire d'avoir préalablement installé un plugin Flash Player pour navigateur internet.

Annexe 16

Copie d'écran de la page d'accueil de la semaine 1


Réussite en Licence de droit - Semaine 1 - 2012/2013

FDV - RLD_1_2012/2013

Connecté sous le nom « Philippe Michal » (Déconnexion)


Prendre le rde... Activer le mode édition

Musee Imagerie Juridique



Flash info

Bulletin des Arrêts de la Cour d'Appel de Lyon



Revue électronique gratuite afin de mieux faire connaître la jurisprudence de la Cour d'Appel de Lyon

[En savoir plus ...]

Actu juridique

Transposition de la jurisprudence d'assemblée Danthony au contentieux fiscal : une irrégularité de procédure n'entraîne pas nécessairement la décharge de l'imposition

La jurisprudence d'assemblée Danthony (CE 23 déc. 2011, n° 335033), selon laquelle un vice affectant le déroulement d'une procédure administrative ...

[Lire la suite]

[Flux Podcast]

Personnes

Participants

Activités

Activités Hot Potatoes

Devoirs

Forum

Ressources

Tests

Administration

Activer le mode édition

Paramètres

Atribution des rôles

Notes

Groupes

Sauvegarde

Restauration

Importation

Reinitialisation

Rapports

Questions

Fichiers

Profil

Catégories de cours

Capacité

Licence

Master

Centres et instituts

Hors Faculté de Droit

Etranger


Linguistique juridique

Université Virtuelle

Autres ressources

Tous les cours ...

Aperçu des sections




SEMMAINE STAGE INTENSIF

Du 10/09 au 17/09

Revenir à la page d'accueil de la formation

Forum des nouvelles



SEMMAINE FRANÇAISE JURIDIQUE

Le cadre du droit français

Auteur: Elvire DAMETTE

1/ Les grandes divisions du droit français

COURS : Les grandes divisions du droit français

- FJ101 - Questions de cours
- FJ102 - Choisir le code qui convient

2/ Les sources du droit

COURS : Les sources du droit

- FJ103 - La hiérarchie des normes
- Correction de l'exercice FJ103
- FJ104 - Les auteurs des normes
- FJ105 - Relations entre les auteurs des normes
- Correction de l'exercice FJ105
- FJ106 - Catégoriser un acte juridique
- FJ107 - Exemples d'actes juridiques
- Correction de l'exercice FJ107

3/ Le syllogisme juridique et la qualification


COURS : Le syllogisme juridique et la qualification

- FJ108 - Faire référence à une norme
- Correction de l'exercice FJ108
- FJ109 - Traduire en termes juridiques : 1er niveau de qualification
- Correction de l'exercice FJ109
- FJ110 - Traduire en termes juridiques
- Correction de l'exercice FJ110
- FJ111 - Deux qualifications juridiques s'opposent
- Correction de l'exercice FJ111
- FJ112 - Retrouver le syllogisme dans un arrêt du Conseil d'Etat
- Correction de l'exercice FJ112

Cas pratique : consultation chez un avocat

- A la 4 - Les données du cas pratique
- FJ113 - Formuler les trois problèmes de droit. Rédiger le syllogisme

Version imprimable du cours au format PDF



SEMMAINE 1: GRAMMAIRE


L'expression de l'infinitif

Auteur: Elvire DAMETTE

Cours : L'expression de l'infinitif

- GR101 - Retrouver l'expression de l'infinitif dans la loi
- Correction de l'exercice GR101
- GR102 - Compléter l'expression de l'infinitif
- GR103 - L'infinitif en langage courant et en langage juridique
- GR104 - Classer les groupes de mots suivant le terme générique qui convient
- GR105 - Retrouver le terme générique qui convient

Version imprimable du cours au format PDF document PDF



SEMMAINE 1: METHODOLOGIE

Méthodes de travail

Auteurs: Béatrice BAUVET & Gérald DELABRE

1/ La prise de notes en cours

- Que sont les études de droit en français ?
- Qu'est-ce qu'un cours magistral ?
- Comment prendre des notes ?
- Que faire avec ses notes ?
- Comment apprendre le cours ?

2/ Identification, élaboration et compréhension d'une règle de droit

Recherche d'une règle de droit et de son interprétation

- Crs_Multimedia_02 : Recherches sur Legis
- MT102 - Recherches à faire
- Correction de l'exercice MT102

Version imprimable du cours au format PDF

Scolarité

Ajouter une information

Dernières nouvelles

Ajouter un nouveau sujet... (Aucune brève n'a encore été publiée)

Evénements à venir

Il n'y a pas d'événement à venir

Aller au calendrier...
 Nouvel événement...

Activités récentes

Activités observées

Rapport complet des activités récentes...

Ram de nouveau depuis votre dernière visite

Documentation Moodle pour cette page

Connecté sous le nom « Philippe Michal » (Déconnexion)

Accueil

Annexe 17

Copie d'écran de la page d'accueil de la semaine 2

Réussite en Licence de Droit - Semaine 2 - 2012/2013 Connecté sous le nom « Philippe Michael » (Déconnexion)

FDV > RLD_2_2012/2013 Prendre le rôle... Activer le mode édition

Musée Imagerie Juridique



Flash info

Bulletin des Arrêts de la Cour d'Appel de Lyon



Revue électronique gratuite afin de mieux faire connaître la jurisprudence de la Cour d'appel de Lyon !

[En savoir plus ...]

Actu juridique

Transposition de la Jurisprudence d'assemblée Danthony au contentieux fiscal : une irrégularité de procédure n'entraîne pas nécessairement la décharge de l'imposition

La jurisprudence d'assemblée Danthony (CE 23 déc. 2011, n° 335033), selon laquelle un vice affectant le déroulement d'une procédure administrative ...

[Lire la suite]
[Flux Podcast]

Personnes

Participants

Activités

- Devoirs
- Forums
- Ressources
- Tests
- Wikis

Recherche forums

Recherche avancée

Administration

- Activer le mode édition
- Paramètres
- Attribution des rôles
- Notes
- Groupes
- Sauvegarde
- Restauration
- Importation
- Réinitialisation
- Rapports
- Questions
- Fichiers
- Profil

Catégories de cours

- Capacité
- Licence
- Master
- Centres et Instituts
- Hors Faculté de Droit
- Etranger
- Linguistique juridique
- Université Virtuelle
- Autres ressources
- Tous les cours ...

Aperçu des sections



Du 17/09 au 23/09

[Revenir à la page d'accueil de la formation](#)

[Forum des nouvelles](#)



Auteur : Eliane DANETTE

1/ Les deux ordres de juridiction

- FJ201 - Trouvez les mots manquants
- FJ202 - Vocabulaire juridique
- FJ203 - Trouvez les mots manquants sur l'organisation de la justice
- FJ204 - Répondez aux questions
- FJ205 - Quels termes s'opposent ?
- FJ206 - Court article sur une situation juridique

2/ La notion de "droit"

- Texte "la notion de droit" (pour les exercices FJ207 & FJ208)
- FJ207 - Trouvez et classez les expressions pour marquer les étapes du raisonnement
- FJ208 - Variez les expressions pour marquer les étapes du raisonnement
- FJ209 - (DEVOIR) Rédiger une réponse argumentée, raisonnée

3/ Les neuf principes fondamentaux de la justice en France

- FJ210 - Retrouvez les principes fondamentaux de la justice
- FJ211 - (WIKI) - Appliquez les principes fondamentaux de la justice

4/ Vocabulaire de la procédure

- FJ212 - Reliez les termes contraires
- FJ213 - Trouvez le bon mot
- FJ214 - Répondez par "vrai" ou "faux"

5/ Analyse d'un arrêt de cour d'appel d'Aix en Provence

- Texte "arrêt de la cour d'appel d'Aix en Provence" - pour les exercices FJ215 à FJ219
- FJ215 - Repérez les marques de régularité et d'authenticité du jugement
- FJ216 - Questions sur le jugement
- FJ217 - Complétez les phrases
- FJ218 - Indiquez les étapes de la procédure
- FJ219 - (WIKI) - Formulez le problème de droit



Auteurs : Béatrice BALIVET & Gérard DELABRE

Sur l'organisation juridictionnelle en France

- MT201 - Répondre aux questions

Sur les termes juridiques (aidez-vous du lexique fourni dans le cours)

- MT202 - Définir des termes juridiques
- MT203 - Distinguer des termes juridiques

Sur l'identification de la structure des décisions de justice

- MT204 - Compléter une décision de justice

Sur la méthode de la fiche de décision de justice

- A lire - décision - Civ3ème, du 28 mars 2000
- MT205 - Identifier les éléments d'une décision de justice
- MT206 - (DEVOIR) Faire la fiche de décision de justice

Scolarité

[Ajouter une information](#)

Dernières nouvelles

Ajouter un nouveau sujet... (Aucune brève n'a encore été publiée)

Événements à venir

Il n'y a pas d'événement à venir

[Aller au calendrier...](#)
[Nouvel événement...](#)

Activité récente

[Activités observées](#)
[Rapport complet des activités récentes...](#)

Modifications de cours:

Ressource modifié(e):
Texte "la notion de droit" (pour les exercices FJ207 & FJ208)

Documentation Moodle pour cette page

Connecté sous le nom « Philippe Michael » (Déconnexion)


[Accueil](#)

Annexe 18

Copie d'écran de la page d'accueil de la semaine 3


Réussite en Licence de Droit - Semaine 3 - 2012/2013
Connecté sous le nom « Philippe Michael » (Déconnexion)

Musee Imagier Juridique



Flash info

Bulletin des Arrêts de la Cour d'Appel de Lyon



Revue électronique gratuite afin de mieux faire connaître la jurisprudence de la Cour d'appel de Lyon !

[\[En savoir plus ... \]](#)

Actu juridique

Le retour de l'exit tax
Le printemps des déclarations fiscales voit fleurir de nouveaux impôts, y compris pour les candidats au départ (exit tax) ...

[\[Lire la suite \]](#)

[\[Flux Podcast \]](#)

Personnes

[Participants](#)

Activités

[Devoirs](#)
[Forums](#)
[Tests](#)
[Wikis](#)

Recherche forums

Recherche avancée


Administration

- [Activer le mode édition](#)
- [Paramètres](#)
- [Attribution des rôles](#)
- [Notes](#)
- [Groupes](#)
- [Sauvegarde](#)
- [Restauration](#)
- [Importation](#)
- [Réinitialisation](#)
- [Rapports](#)
- [Questions](#)
- [Fichiers](#)
- [Profil](#)

Catégories de cours

- [Capacité](#)
- [Licence](#)
- [Master](#)
- [Centres et Instituts](#)
- [Hors Faculté de Droit](#)
- [Etranger](#)
- [Linguistique juridique](#)
- [Université Virtuelle](#)
- [Autres ressources](#)
- [Tous les cours ...](#)

Aperçu des sections



**SEMMAINE 3
STAGE INTENSIF**

Du 24/09 au 30/09

[Revenir à la page d'accueil de la formation](#)

[Forum des nouvelles](#)

1



**SEMMAINE 3 :
FRANÇAIS JURIDIQUE**
Liberté - Égalité

Auteur : Eliane DAMETTE

1/ La liberté

Texte "Un cas de servitude" : LIRE (Auteur Michèle CAVALO)

- F.J301 - Convention européenne des droits de l'homme
- F.J302 - Incriminations
- F.J303 - Classez des infractions
- F.J304 - Un cas de servitude
- F.J305 - Adjectifs, noms en able, uble, able, ibilité (bis)
- F.J306 - Questions diverses

2/ L'égalité

Texte sur l'égalité : LIRE - ECOUTER - (Auteur Emmanuel DOCKES)

- F.J307 - Trouver les contraintes
- F.J308 - Différents types de jugement sur une personne
- F.J309 - (WIKI) - Licéité, illécéité des jugements de valeur
- F.J310 - Tirez des articles de code relatifs à la discrimination


3/ Les droits subjectifs

- F.J311 - Trouver la définition des verbes
- F.J312 - Utiliser les verbes corrects

Pour les exercices F.J313 et F.J314 : VIDEO à voir (interview de Mme B. Kan-Balivet) - RESUME A LIRE

- F.J313 - DALO - Trouvez les mots manquants
- F.J314 - DALO - Questions diverses
- F.J315 - Classement de droits et d'obligations

2




**SEMMAINE 3 :
GRAMMAIRE**
Les pronoms relatifs simples et complexes

Auteur : Eliane DAMETTE

- GR301 - A quels mots renvoient les pronoms relatifs ?
- GR302 - A quels mots renvoient les pronoms relatifs ? (bis)
- GR303 - Retrouver les pronoms simples relatifs manquants
- GR304 - Retrouver les pronoms complexes relatifs manquants
- GR305 - Remplacer avec des propositions principale et relative

3



**SEMMAINE 3 :
METHODOLOGIE**
Cas pratique

Auteurs : Béatrice BALIVET & Gérald DELABRE

1/ Initiation au syllogisme juridique / judiciaire

- MT301 - Rédiger un syllogisme
- MT302 - Rédigez un syllogisme (TGI Paris ord. 11 janv. 1997)

2/ Initiation à la qualification des faits

- MT303 - Trouver les éléments et catégories juridiques
- MT304 - Rattachez les faits à leur qualification juridique

3/ Présentation de la méthode du cas pratique

- MT305 - (DEVDIR) - Rédigez un cas pratique

Documentation Moodle pour cette page

Connecté sous le nom « Philippe Michael » (Déconnexion)

[Accueil](#)


Annexe 19

Copie d'écran de la page d'accueil de la semaine 4

Réussite en Licence de Droit - Semaine 4 - 2012/2013
Connecté sous le nom « Philippe Michael » (Déconnexion)


FDV > RLD_4_2012/2013
Prendre le rôle... Activer le mode édition

Musée imagerie Juridique



Flash info

Bulletin des Arrêts de la Cour d'Appel de Lyon



Revue électronique gratuite afin de mieux faire connaître la jurisprudence de la Cour d'appel de Lyon !

[\[En savoir plus ... \]](#)

Actu juridique

Transposition de la jurisprudence d'assemblée Danthony au contentieux fiscal : une irrégularité de procédure n'entraîne pas nécessairement la décharge de l'imposition

La jurisprudence d'assemblée Danthony (CE 23 déc. 2011, n° 335033), selon laquelle un vice affectant le déroulement d'une procédure administrative ...

[\[Lire la suite \]](#)

[\[Flux Podcast \]](#)

Personnes

[Participants](#)

Activités

- [Devoirs](#)
- [Forums](#)
- [Ressources](#)
- [Tests](#)
- [Wikis](#)

Recherche forums

Recherche avancée

Administration


- [Activer le mode édition](#)
- [Paramètres](#)
- [Attribution des rôles](#)
- [Notes](#)
- [Groupes](#)
- [Sauvegarde](#)
- [Restauration](#)
- [Importation](#)
- [Réinitialisation](#)
- [Rapports](#)
- [Questions](#)
- [Fichiers](#)
- [Profil](#)

Catégories de cours

- [Capacité](#)
- [Licence](#)
- [Master](#)
- [Centres et Instituts](#)
- [Hors Faculté de Droit](#)
- [Etranger](#)
- [Linguistique juridique](#)
- [Université Virtuelle](#)
- [Autres ressources](#)

[Tous les cours ...](#)

Aperçu des sections




Du 01/10 au 07/10

[Revenir à la page d'accueil de la formation](#)

[Forum des nouvelles](#)


1



Auteur : Françoise DARGIROLLE

- [FJ401 - Les 3 branches du droit constitutionnel](#)
- [VIDEO du discours](#)
- [TEXTE du discours \(à partir de 5'40"\)](#)
- [FJ402 - Thèmes abordés dans le "Discours de Bayeux"](#)
- [FJ403 - Retrouvez les phrases du discours](#)
- [FJ404 - Choisissez logique horizontale ou verticale](#)
- [FJ405 - Complétez avec "promulguer" ou "conclure"](#)
- [FJ406 - Choisissez le terme qui convient ... "voix", "voie", "parti", "partie", ...](#)
- [FJ407 - Rattachez à des textes ou à des principes généraux du droit](#)
- [FJ408 - Répondez aux questions sur l'organisation administrative du territoire français](#)
- [FJ409 - Caractérissez les divisions territoriales](#)
- [FJ410 - Complétez l'article](#)
- [FJ411 - Caractérissez les différentes élections](#)
- [FJ412 - \(WIKI\) - A propos du Conseil Constitutionnel](#)

2



Auteur : Béatrice BALIVET

Textes sur lesquels se basent les exercices

- [Pour exos 1 et 2 : Texte "Club du Châtelet - Conférence débat du 23 nov. 2011"](#)
- [Pour exo 3 : Texte "Discours préliminaire au Code Civil \(Portalis\)"](#)

1/ L'appréhension d'un texte

- [MT401 - Questions après une première lecture du texte](#)

2/ La compréhension du texte

- [MT402 - Questions sur le texte](#)

3/ La rédaction du commentaire

- [MT403 - \(DEVOIR\) - Introduction et plan détaillé](#)

Le commentaire d'article

- [M501 - \(CMP\) - Rédigez la mise en situation](#)
- [M502 - \(CMP\) - Proposez un plan](#)
- [M503 - \(NOTE / DEVOIR\) - Rédigez la fiche de décision de justice](#)

Scolarité

[Ajouter une information](#)

Dernières nouvelles

[Ajouter un nouveau sujet...](#)

(Aucune brève n'a encore été publiée)

Événements à venir

Il n'y a pas d'événement à venir

[Aller au calendrier...](#)

[Nouvel événement...](#)

Activité récente

Activités observées

[Rapport complet des activités récentes...](#)

Rien de nouveau depuis votre dernière visite

Documentation Moodle pour cette page

Connecté sous le nom « Philippe Michael » (Déconnexion)

[Accueil](#)

Annexe 20
**Extrait du script issu du cours de français juridique de la première
semaine**

Script Français juridique 1

Partie 1

Diapo 1 :

Bienvenue sur le cours de français juridique de la 1^{ère} semaine ! Ce chapitre traitant du cadre du droit français, je vous propose dans cette première partie de commencer par étudier les grandes divisions du droit français.

Diapo 2 :

Ce premier module a pour objectif de vous apporter les compétences suivantes :

- Se repérer dans les grandes divisions du droit,
- Définir le contenu d'un code.

Vous êtes prêt(e) ? Alors on commence !

Diapo 3 :

Pas d'enregistrement.

Diapo 4 :

Avant toute chose, nous allons définir la notion de droit objectif et subjectif.

Ce qui est objectif est ce qui est général, indépendant d'une personne ; le droit objectif est constitué par l'ensemble des règles de droit applicables. Un droit subjectif est un droit accordé à un individu, dans son intérêt et qui lui permet de jouir d'une chose ou d'exiger d'une autre personne qu'elle réalise une prestation.

Le droit objectif, en France, se divise en deux branches : le droit privé et le droit public. Le droit privé est constitué de l'ensemble des règles juridiques qui gouvernent les relations entre personnes privées. Il se préoccupe des intérêts particuliers.

Le droit public, quant à lui, correspond à l'ensemble des dispositions applicables aux institutions et aux personnes publiques. Il régit les relations entre ces dernières et les personnes privées. Il fait prévaloir l'intérêt de l'Etat.

Diapo 5 :

Pas d'enregistrement.

Diapo 6 :

Le schéma suivant nous montre les éléments qui composent le droit privé. Nous pouvons ainsi retrouver le droit civil, le droit des affaires, le droit du travail et le droit international privé.

Nous allons maintenant observer d'un peu plus près chacune de ces branches.

Diapo 7 :

Pas d'enregistrement.

Diapo 8 :

Le droit civil est le droit commun du droit privé.

Le droit commun est une notion fondamentale du droit, ce sont les règles normalement applicables en droit privé, faute de règles spécialisées prévues pour la matière en question.

Le droit civil traite notamment des personnes, de la famille, des biens et de la propriété, des donations, des successions, des contrats, de la responsabilité, des garanties.

Diapo 9 :

Le droit civil prend sa source dans le code civil.

En première instance, les tribunaux compétents sont le Tribunal d'Instance (TI) et le Tribunal de Grande Instance (TGI).

Exemples de situations relevant du droit civil :

- Une personne achète un appartement.
- Un enfant naît, il faut l'inscrire à l'état civil.

Diapo 10 :

Pas d'enregistrement.

Diapo 11 :

Les domaines régulés par le droit des affaires concernent l'activité des commerçants et des sociétés commerciales, c'est-à-dire le droit des sociétés, le droit de la concurrence, le droit bancaire, le droit de la propriété intellectuelle, notamment.

Diapo 12 :

Le droit des affaires prend sa source dans le code civil, le code du commerce et le code monétaire et financier.

En première instance, le tribunal compétent est le Tribunal de commerce.

Exemples de situations relevant du droit des affaires :

- Une société commerciale décide une augmentation de capital.
- Une société commerciale est en situation de monopole et veut imposer ses conditions aux sociétés concurrentes.

Diapo 13 :

Pas d'enregistrement.

Diapo 14 :

Le droit du travail régule les rapports entre les employeurs privés et les salariés à l'occasion du travail.

Les règles du droit du travail sont de plus en plus impératives.

Le droit du travail est un droit protecteur du salarié. Il règle à la fois les relations individuelles du travail – c'est-à-dire le contrat de travail – et les relations collectives de travail que sont les grèves, les syndicats, etc.

Diapo 15 :

Le droit du travail prend sa source dans le code du travail et les conventions collectives.

En première instance, le tribunal compétent est le Conseil de Prud'hommes.

Exemples de situations relevant du droit du travail :

- Un employeur licencie un de ses salariés.
- Les salariés d'une société décident de faire grève.

Diapo 16 :

Pas d'enregistrement.

Diapo 17 :

Le droit international privé régule les relations entre personnes privées lorsqu'il existe un élément étranger.

Il peut s'agir de relations économiques, c'est-à-dire des contrats internationaux, ou de relations personnelles et familiales, où il est question notamment de nationalité, de mariage, de divorce, de filiation ou de succession.

Diapo 18 :

Le droit international privé prend sa source dans les droits nationaux et les Convention ou traité internationaux.

En première instance, les tribunaux compétents sont le Tribunal de Grande Instance, le Tribunal de commerce et l'arbitrage.

Exemples de situations relevant du droit international privé :

- Une femme de nationalité italienne et un homme de nationalité française, mariés, décident de divorcer.
- Une société française et une société russe concluent un contrat de vente.

Diapo 19 :

Pas d'enregistrement.

Diapo 20 :

Les différentes branches (ou domaines) du droit public sont les suivantes : le droit constitutionnel, le droit administratif, le droit fiscal, le droit pénal, la procédure ou le droit judiciaire, ainsi que le droit international public.

Diapo 21 :

Pas d'enregistrement.

Diapo 22 :

Le droit constitutionnel comprend les règles qui organisent le fonctionnement de l'Etat et des pouvoirs publics.

Les pouvoirs publics sont les autorités supérieures de l'Etat.

Diapo 23 :

Le droit constitutionnel prend sa source dans la Constitution de 1958.

Les juridictions compétentes sont la Haute cour de justice, la Cour de justice de la République et le Conseil Constitutionnel.

Exemples de situations relevant du droit constitutionnel :

- Un particulier dépose une question prioritaire de constitutionnalité auprès du Conseil constitutionnel.
- Le Parlement vote une loi modifiant le mode de scrutin d'une élection.

Diapo 24 :

Pas d'enregistrement.

Diapo 25 :

Le droit administratif comprend les règles qui déterminent les rapports entre les particuliers et l'administration, et qui déterminent également l'organisation des pouvoirs et des institutions publiques.

Diapo 26 :

Le droit administratif prend sa source essentiellement dans le droit prétorien.

Le droit prétorien est un droit qui n'est pas fondé sur une règle législative préexistante mais sur l'application par le juge d'une norme qu'il a en grande partie, dégagée lui-

La juridiction compétente est le Tribunal administratif.

Exemples de situations relevant du droit administratif :

- Un particulier dépose une demande de permis de construire.
- Un particulier dépose une demande d'aide à l'Agence pour l'amélioration de l'habitat.

Diapo 27 :

Pas d'enregistrement.

Diapo 28 :

Le droit fiscal détermine les droits et les obligations des contribuables, c'est-à-dire des personnes physiques ou morales assujetties à l'impôt.

Diapo 29 :

Le droit fiscal prend sa source dans le code général des impôts.

La juridiction compétente est le Tribunal administratif.

Exemples de situations relevant du droit fiscal :

- Une société déclare la TVA qu'elle a perçue.
- Un particulier déclare ses revenus au fisc.

Diapo 30 :

Pas d'enregistrement.

Diapo 31 :

Le droit pénal comprend les règles qui qualifient et sanctionnent les infractions, c'est-à-dire les contraventions, les délits et les crimes.

Le juge qualifie les faits : il les rattache à une catégorie juridique déjà existante (par exemple, tel acte ayant causé la mort d'une personne peut être qualifié de crime (volonté de tuer) ou bien d'homicide involontaire) ; les conséquences de la qualification par le juge sont considérables.

Diapo 32 :

Le droit pénal prend sa source dans le code pénal ainsi que le code de procédure pénale.

Les juridictions compétentes sont le Tribunal de police, le Tribunal correctionnel et la Cour d'assises.

Exemples de situations relevant du droit pénal :

- Une personne commet un vol.
- Une personne reçoit des menaces de mort.

Diapo 33 :

Pas d'enregistrement.

Diapo 34 :

La procédure ou le droit judiciaire sont les règles relatives à l'organisation judiciaire et aux actes qu'il faut faire pour obtenir une décision de justice.

On distingue les procédures pénales, civiles, administratives et commerciales. Elles obéissent chacune à des règles différentes.

Diapo 35 :

La procédure ou le droit judiciaire prend sa source dans le code de procédure civile ainsi que le code de procédure pénale.

Devant le TGI et la Cour d'appel un magistrat est chargé de la « mise en état » de la procédure.

Exemples de situations relevant de la procédure ou du droit judiciaire :

- Une partie récusé un juge pour impartialité.
- Le président du tribunal nomme un expert psychiatrique pour évaluer le degré de responsabilité de l'accusé.

Diapo 36 :

Pas d'enregistrement.

Diapo 37 :

Le droit international public régit les relations entre les Etats et les autres sujets de droit international.

Diapo 38 :

Le droit international public prend sa source dans les Conventions internationales, la coutume internationale ainsi que les principes généraux du droit.

Les juridictions compétentes sont l'Assemblée générale des Nations-Unies, le Conseil de Sécurité et la Cour internationale de justice de la Haye.

Exemples de situations relevant du droit international public :

- Deux Etats signent une convention internationale pour harmoniser les décisions concernant l'autorité parentale.
- Le Conseil de sécurité de l'ONU vote une résolution contre un pays.

Diapo 39 :

Avant de terminer, je vous propose de faire quelques exercices d'entraînement.

Exercices 1 & 2

Une fois les exercices terminés, je vous invite à voir la suite du cours...

Diapo 40 :

Pas d'enregistrement.

Table des illustrations

Figure 1 : Organigramme du CDNT	13
Figure 2 : Extrait du Project Management Body Of Knowledge (PMBOK) édité par le PMI	18
Figure 3 : Schéma représentatif de la gestion de projet	18
Figure 4 : Représentation du modèle en cascade	20
Figure 5 : Représentation du modèle en V	21
Figure 6 : Représentation du modèle en spirale	22
Figure 7 : Représentation d'un organigramme de tâches	23
Figure 8 : Représentation de la planification	24
Figure 9 : Extrait de l'article L.111-1 du Code de la Propriété Intellectuelle	26
Figure 10 : Extrait de la version imprimable du cours de français juridique de la 1 ^{ère} semaine	33
Figure 11 : Extrait de la version en ligne du cours de français juridique de la 1 ^{ère} semaine	34
Figure 12 : Images des trois avatars de la formation	34
Figure 13 : Diagramme de circulation entre les pages	36
Figure 14 : Exemple de lien hypertexte inclus dans un cours	37
Figure 15 : Copie d'écran d'un cours en ligne	38
Figure 16 : Exemple de bannière pour un module de formation	39
Figure 17 : Exemple de retouche photo pour la page d'accueil d'un cours	40
Figure 18 : Maquette d'un module de formation développé avec SCENARIchain	42
Figure 19 : Maquette de l'interface de l'application "Serious Game à 1€"	49

Sigles et abréviations utilisés

TICE :	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
NTIC :	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
CDNT :	Centre Droit et Nouvelles Technologies
SUEL :	Service Universitaire pour l'Enseignement en ligne
FDV :	Faculté de Droit Virtuelle
EDL :	École de Droit de Lyon
DU :	Diplôme Universitaire
CEVU :	Conseil des Études et de la Vie Universitaire
FOAD :	Formation Ouverte À Distance
AEDL :	Association des Étudiants en Droit de Lyon
PMI :	Project Management Institute
PERT :	Program Evaluation and Review Technique
DADVSI :	Droit d'Auteur et Droits Voisins dans la Société de l'Information
SCORM :	Sharable Content Object Reference Model
WYSIWYG :	What You See Is What You Get
PDF :	Portable Document File
HTML :	Hypertext Markup Language
CSS :	Cascading Style Sheet
XML :	Extensible Markup Language
PHP :	Hypertext Preprocessor

MOTS-CLÉS : E-learning, gestion de projet, conception pédagogique multimédia, FOAD, droit d'auteur.

RÉSUMÉ

Ce mémoire met en évidence la nécessité de recourir aux techniques de management de projet lors de la mise en place d'un dispositif de formation à distance. Il détermine également les rôles que le spécialiste des questions traitant du e-learning peut être amené à endosser dans le cadre d'un projet à visée pédagogique. Il fait suite à un stage de cinq mois effectué au sein du Centre Droit et Nouvelles Technologies (CDNT) de la Faculté de droit de l'université Jean Moulin Lyon 3, au cours duquel a été réalisé un dispositif de formation s'effectuant entièrement à distance à partir de ressources existantes. Celui-ci s'adresse aux étudiants nouvellement inscrits en première année de Licence de droit et propose d'apporter un socle méthodologique destiné à les préparer à un cursus de droit. L'objectif est ainsi d'apporter une réponse à l'échec des étudiants en première année de Licence de droit. Pour ce faire, un travail d'analyse et de scénarisation des ressources a été conduit afin d'aboutir à un module de formation complet, à la fois fonctionnel et interactif.

KEYWORDS : E-learning, project management, multimedia instructional designer, open and distant learning, copyright.

ABSTRACT

This essay highlights the need to use project management techniques in an e-learning project. It also defines the different roles an e-learning expert may have to take on, while working on an educational project. This essay follows a five months internship in the « Centre Droit et Nouvelles Technologies », a department from the law faculty at Université Jean Moulin, Lyon 3. The object of the assignment was to design an e-learning course based on existing course materials. This course targets freshmen from the law faculty and aims to build their methodology basis in preparation to the coming year. The purpose of this e-learning course is to bring a solution to freshmen's high failure rate in their first year. To this end, all course materials have been analyzed, restructured and animated, therefore resulting in a complete, fully functional and interactive training module.